

Bulletin communal

# SAINT-VIGOR- LE-GRAND

01/  
2022



DOSSIER

**ENFANCE  
& ÉDUCATION**

*au cœur de nos priorités*





# MAIRIE

## Saint-Vigor-le-Grand

Téléphone **02 31 92 10 23**

✉ [commune.saintvigorlegrand@wanadoo.fr](mailto:commune.saintvigorlegrand@wanadoo.fr)

### HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi au samedi 9h-12h

Lundi et vendredi 13h30-16h30

[www.saintvigorlegrand.fr](http://www.saintvigorlegrand.fr)



#### LA MAIRIE

|                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| Les membres du Conseil              | p.4 |
| Les commissions communales          | p.5 |
| Organigramme de l'équipe municipale | p.6 |
| L'application Panneau Pocket        | p.7 |

#### FINANCES

|                         |     |
|-------------------------|-----|
| Le budget primitif 2021 | p.8 |
|-------------------------|-----|

#### DOSSIER ENFANCE ET ÉDUCATION

|                         |      |
|-------------------------|------|
| Le centre de loisirs    | p.11 |
| L'école                 | p.13 |
| Les micro-crèches       | p.16 |
| L'éducation spécialisée | p.17 |

#### TRAVAUX

|   |      |
|---|------|
| Les principaux travaux réalisés en 2021 | p.20 |
|---|------|

#### ANIMATION

|  |      |
|--|------|
| Les activités prennent vie à l'Odyssée | p.21 |
|--|------|

#### ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE

|                                       |      |
|---------------------------------------|------|
| 1 arbre = 1 naissance                 | p.22 |
| De la couleur dans nos vies           | p.22 |
| Ma commune sans pesticides            | p.23 |
| L'éco-pâturage                        | p.23 |
| Nuisances et incivilités              | p.24 |
| Frelons asiatiques                    | p.24 |
| Panne éclairage public                | p.24 |
| Objectif Réduire nos déchets          | p.25 |
| Déchetteries                          | p.28 |
| Faites broyer vos branches à domicile | p.28 |
| Collecte des sapins de Noël           | p.28 |

|                                   |      |
|-----------------------------------|------|
| Ramassage des déchets             | p.28 |
| Compostage individuel             | p.28 |
| Soleil 14, service public solaire | p.30 |

#### SOCIAL

|   |      |
|---|------|
| CCAS/Mission locale du Bessin Virois/<br>CLIC du Bessin | p.31 |
|---|------|

#### PATRIMOINE

|                        |      |
|------------------------|------|
| L'église Saint-Sulpice | p.32 |
|------------------------|------|

#### BAYEUX INTERCOM

|                                  |      |
|----------------------------------|------|
| Horaires de la ligne 3 Bybus     | p.34 |
| Horaires Espace aquatique Auréo  | p.34 |
| Horaires Médiathèque Les 7 Lieux | p.34 |

#### ASSOCIATIONS

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| L'actu des associations       | p.36 |
| Présentation des associations | p.40 |
| Répertoire des associations   | p.51 |

#### INFOS PRATIQUES

|  |      |
|--|------|
| Plan de la Commune                     | p.26 |
| Panneau Pocket Gendarmerie Bayeux      | p.35 |
| Guide des démarches administratives    | p.44 |
| Répertoire numérique                   | p.45 |
| Déclic numérique                       | p.46 |
| Journée Défense et Citoyenneté         | p.46 |
| Concessions funéraires                 | p.47 |
| Location de la salle des fêtes         | p.47 |
| Elections (inscriptions & déroulement) | p.48 |
| Etat civil 2021                        | p.50 |



### *Bonjour à toutes et à tous,*

Je vous retrouve chaque année avec bonheur au moment des vœux. Heureusement, vous êtes nombreux à ne pas attendre ce moment privilégié pour venir me voir afin d'échanger sur les sujets qui vous tiennent à cœur mais aussi sur des événements qui dépassent largement le cadre de notre belle commune.

L'actualité politique internationale vacille : la démocratie se dérobe dans de nombreux pays, les talibans ont repris le pouvoir en Afghanistan, le combat contre les islamistes extrémistes n'est pas gagné et Daesh a opté pour une nouvelle stratégie pernicieuse en métastasant des cellules terroristes dans de nombreux points du globe afin de museler les valeurs républicaines et les remplacer par les dogmes de l'obscurantisme.

D'autres fractures sociétales assombrissent la quiétude dans notre monde. L'ensemble de ces événements conjugués aux crises économiques et sanitaires influent naturellement sur notre quotidien mais ne perdons espoir en nos piliers fondateurs parce qu'ils se rappellent à nous chaque jour.

Il suffit simplement de penser à toutes les libertés que nous offrent notre pays et d'en prendre conscience. Elles nous semblent tellement naturelles qu'il est facile d'oublier leur fragilité, il est essentiel aujourd'hui de les préserver avec détermination.

C'est dans ce contexte parfois anxiogène qu'à notre modeste échelle communale, je m'efforce chaque jour avec mon équipe de mener de nombreux projets au service de votre bien être. Ils sont de tous ordres : structurants, sociaux, associatifs, ruraux, urbains, sécuritaires..., afin de toujours préserver et développer sans relâche les belles couleurs chaleureuses du bonheur de vivre à Saint-Vigor-le-Grand.

Il s'agit d'une tâche immense et exigeante mais au-delà des difficultés de l'exercice au quotidien de la charge communale, l'engagement municipal est le plus beau et le plus utile qui soit lorsque l'action menée avec détermination vous offre les réponses que vous attendez de nous.

Oui, notre époque ne semble pas facile à appréhender lorsque l'on se laisse submerger par les déferlantes de mauvaises nouvelles mais malgré leur force, elles ne réussiront pas à briser les falaises protectrices de nos vies qui demeurent si belles lorsque que nous sommes prêts à nous laisser éclairer par la lumière de l'embellie qui nous tend les bras.

Avant de vous laisser surfer sur les belles pages de notre Bulletin 2022, je tiens à remercier vivement Pascal Jean pour l'excellent travail réalisé à Saint-Vigor-le-Grand depuis le premier février 1988, je lui souhaite toute la quiétude qu'il mérite dans sa nouvelle vie. Comme ses collègues partis en retraite l'année dernière, Pascal a brillamment apporté sa pierre à l'édifice communal.

Il me tient également à cœur de souhaiter à nouveau la bienvenue à Jean Valentin, notre nouveau Directeur Général des Services qui a pris ses fonctions au mois de février, à Fabrice Tricot, notre nouveau Responsable Technique qui est arrivé au mois d'avril et à Charly Lecerf, Frédéric Nicolle, Pierre Rivallant Delabire et Valentin Van Hulle, les nouveaux agents techniques qui sont venus enrichir l'équipe technique. Ils pourront compter sur les compétences de Didier et d'Éric Holé pour les soutenir dans leur tâche. Vous aurez tout loisir de les découvrir dans le trombinoscope qui leur est consacré.

Avec mon équipe municipale ainsi que les services administratifs, techniques et jeunesse, nous sommes à votre écoute pour vous accueillir, vous aider et échanger sur tout sujet de votre choix.

Que cette année 2022 puisse offrir à toutes et à tous les espoirs placés en elle...

Je vous souhaite la réalisation de vos vœux les plus chers.

*Chaleureusement,*

**Benoît FERRUT**

*Meilleurs Vœux 2022*

Les membres du  
**CONSEIL MUNICIPAL**

**LE MAIRE**



Benoit  
FERRUT

**LES ADJOINTS**



Daniel  
COTIGNY



Nelly  
RAFFIN



Pascal  
ROUGEREAU



Isabelle  
BACON



Luc  
COUTARD

**LES CONSEILLERS MUNICIPAUX**



Julie  
BAMBA  
*(suppléante)*



David  
BELLANGER



Delphine  
BLIN



Sophie  
BULOT



Anne-Marie  
CHAUVOIS



Philippe  
CHEVALIER



Hélène  
DENAGE



Eric  
FOUCHER



Nadège  
GABRIELLE



Claudine  
GIRARD



Caroline  
MORIN



Alain  
POTTIER



Bernard  
SEBERT



Alain  
TCHAN SIN



Stéphane  
VIVIER  
*(suppléant)*

**Une équipe proche de vous !**  
N'hésitez pas à les contacter  
pour vos questions, remarques  
ou suggestions.

# Les commissions

## COMMUNALES

### TRAVAUX / VOIRIES

**Délégué :** Daniel COTIGNY

Benoit FERRUT • David BELLANGER • Alain CHAN TSIN • Luc COUTARD • Hélène DENAGE • Bernard SEBERT

### FINANCES

**Déléguée :** Nelly RAFFIN

Isabelle BACON • Alain CHAN TSIN • Daniel COTIGNY • Eric FOUCHER • Alain POTTIER • Stephane VIVIER

### ANIMATIONS / ASSOCIATIONS

**Délégué :** Pascal ROUGEREAU

David BELLANGER • Delphine BLIN • Sophie BULOT • Alain CHAN TSIN • Philippe CHEVALIER • Julie DUREL • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Caroline MORIN • Bernard SEBERT • Michel RAFFIN (membre désigné, non élu)

### COMMUNICATION / INFORMATIONS MUNICIPALES

**Délégué :** Pascal ROUGEREAU

Sophie BULOT • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Michel RAFFIN (membre désigné, non élu)

### ENVIRONNEMENT / CADRE DE VIE

**Déléguée :** Isabelle BACON

Sophie BULOT • Hélène DENAGE • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Alain POTTIER • Bernard SEBERT • Stephane VIVIER

### URBANISME / PLUI

**Délégué :** Benoit FERRUT

Delphine BLIN • Daniel COTIGNY • Luc COUTARD • Hélène DENAGE • Bernard SEBERT

### PATRIMOINE

**Déléguée :** Nelly RAFFIN

Isabelle BACON • David BELLANGER • Delphine BLIN • Anne-Marie CHAUVOIS • Philippe CHEVALIER • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Claudine GIRARD • Caroline MORIN

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Délégué :** Benoit FERRUT

Isabelle BACON • Delphine BLIN • Daniel COTIGNY • Luc COUTARD • Nadège GABRIELLE • Alain POTTIER • Pascal ROUGEREAU • Stephane VIVIER

### APPEL D'OFFRES

**Titulaires :**

Daniel COTIGNY • Luc COUTARD • Nelly RAFFIN

**Suppléants :** Anne-Marie CHAUVOIS • Hélène DENAGE • Pascal ROUGEREAU

### MARCHÉS PUBLICS

**Titulaires :**

Daniel COTIGNY • Luc COUTARD • Nelly RAFFIN

**Suppléants :** Anne-Marie CHAUVOIS • Hélène DENAGE • Pascal ROUGEREAU

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET PERSONNEL

**Délégué :** Benoit FERRUT

Isabelle BACON • Delphine BLIN • Philippe CHEVALIER • Hélène DENAGE • Alain POTTIER • Nelly RAFFIN • Pascal ROUGEREAU

### CCAS

**Délégué :** Benoit FERRUT

Luc COUTARD • Hélène DENAGE • Isabelle FERRUT • Claudine GIRARD • Catherine HOGUEL • Annie PLAGES • Nelly RAFFIN • Janine VAN ELSÛE

### IMPÔTS DIRECTS

**Titulaires :** Daniel COTIGNY • Nelly RAFFIN • Pascal ROUGEREAU • Luc COUTARD • Isabelle BACON • David BELLANGER • Delphine BLIN • Anne-Marie CHAUVOIS

**Suppléants :** Sophie BULOT • Alain CHAN TSIN • Philippe CHEVALIER • Hélène DENAGE • Eric FOUCHER • Nadège GABRIELLE • Claudine GIRARD • Patricia BULOT

## REPRÉSENTANTS *institutionnels*

### BAYEUX INTERCOM

**Benoit FERRUT** Vice-Président en charge de l'Administration Générale, de la mutualisation et des marchés publics ; Membre de la Commission Développement Economique

**Nelly RAFFIN** Membre des Commissions : Enseignement et Centre Aquatique ; Eau potable Défense Incendie et Assainissement ; GEMAPI ; Médiathèque Intercommunale

**Daniel COTIGNY** Membre des Commissions : Travaux ; Aménagement du Territoire et Politique de l'Habitat ; GEMAPI

**Claudine GIRARD** Membre des Commissions : Développement Touristique ; Transition Environnementale Mobilité et PCAET

### SIVU TRANSPORTS URBAINS

**Titulaires :** Luc COUTARD • Caroline MORIN  
**Suppléants :** Benoit FERRUT • Sophie BULOT

**SDEC ENERGIE** Daniel COTIGNY • Luc COUTARD

**CNAS** Nelly RAFFIN



# Organigramme de L'ÉQUIPE MUNICIPALE



**Benoit FERRUT**  
Maire



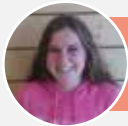
**Jean VALENTIN**  
Directeur Général  
des Services



**Anthony LAINÉ**  
Directeur du Centre  
de Loisirs



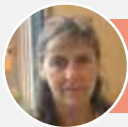
**Dylan DEFRANÇOIS**  
Animateur



**Audrey CASTEL**  
Animatrice



**Raoul GILLES**  
Animateur



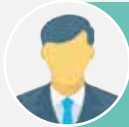
**Liliane LEBASNIER**  
Animatrice



**Agent de  
restauration**  
Centre de loisirs



**Bénédicte SAINT MARTIN**  
Agent Administratif



**Thierry SAINT MARTIN**  
Responsable des  
dossiers d'urbanisme et  
travaux communaux



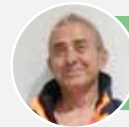
**Christine MARTRAGNY**  
Cadre Administratif



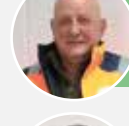
**Nathalie DELAFONTAINE**  
Agent d'entretien



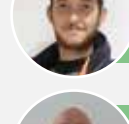
**Fabrice TRICOT**  
Responsable  
Service Technique



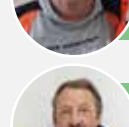
**Didier HOLÉ**  
Agent polyvalent du ST



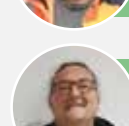
**Eric HOLÉ**  
Agent polyvalent du ST



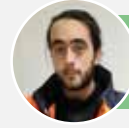
**Charly LECERF**  
Agent polyvalent du ST



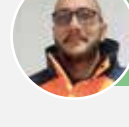
**Thierry MARIE**  
Agent polyvalent du ST



**Jean-Pierre LHERMITTE**  
Agent polyvalent du ST



**Frédéric NICOLLE**  
Agent polyvalent du ST



**Pierre RIVALLANT-DELABIE**  
Agent polyvalent du ST



**Valentin VAN HULLE**  
Agent polyvalent du ST

**NOUVEAU !**



## LES ALERTES ET INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE SONT SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

### SIMPLE ET GRATUIT


Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store, Play Store ou AppGallery**.



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez votre commune et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur

**[app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)**

**BONNE UTILISATION !**

Disponible sur  
**App Store**



DISPONIBLE SUR  
**Google Play**



DISPONIBLE SUR  
**AppGallery**



PanneauPocket

# Le budget primitif 2021

LE BUDGET PRIMITIF 2021 A ÉTÉ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL  
LORS DE LA SÉANCE DU 14 AVRIL 2021. IL A ÉTÉ VOTÉ :

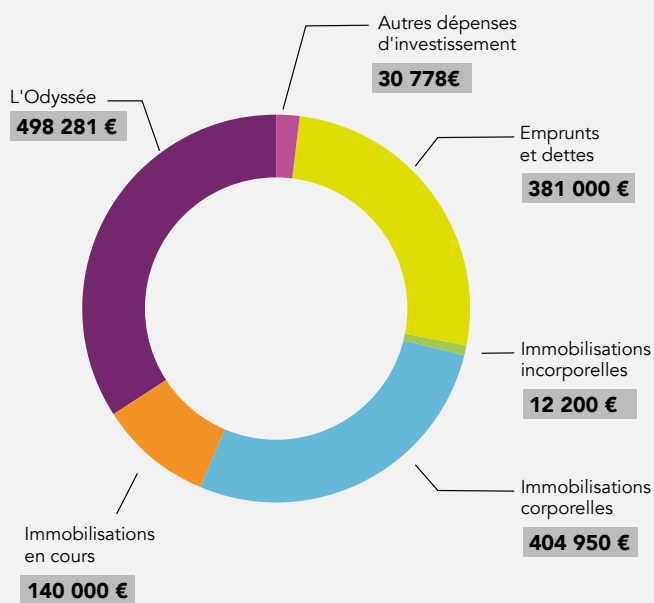


## Une section d'investissement

équilibrée à 1 467 209 € en dépenses et en recettes.

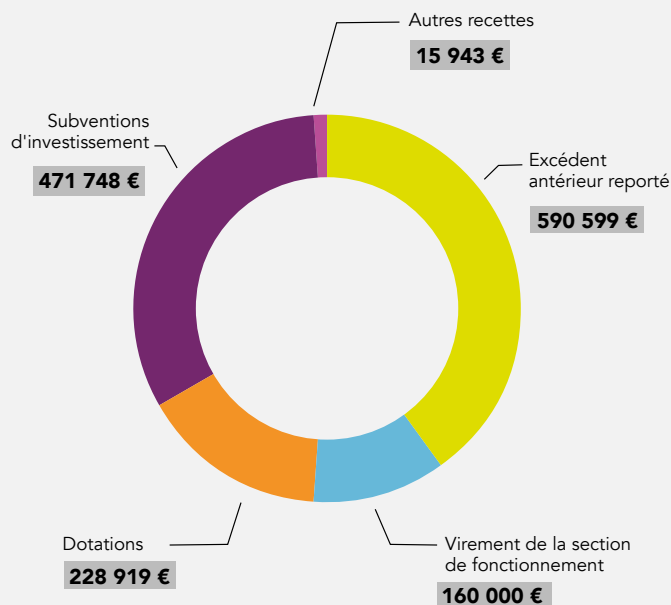
### Dépenses

D'INVESTISSEMENTS  
(par chapitre - arrondis à l'euro)



### Recettes

D'INVESTISSEMENTS  
(par chapitre - arrondis à l'euro)



## les éléments clés

### IMPÔTS LOCAUX

Il a été décidé de maintenir les taux d'imposition de 2020 :

- Taxe sur le Foncier Bâti : 45,35 %, dont taux de la TFNB départementale reversée : 22,10 %  
Soit un taux communal de **23,25%**
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : **31,17 %**







## Une section de fonctionnement

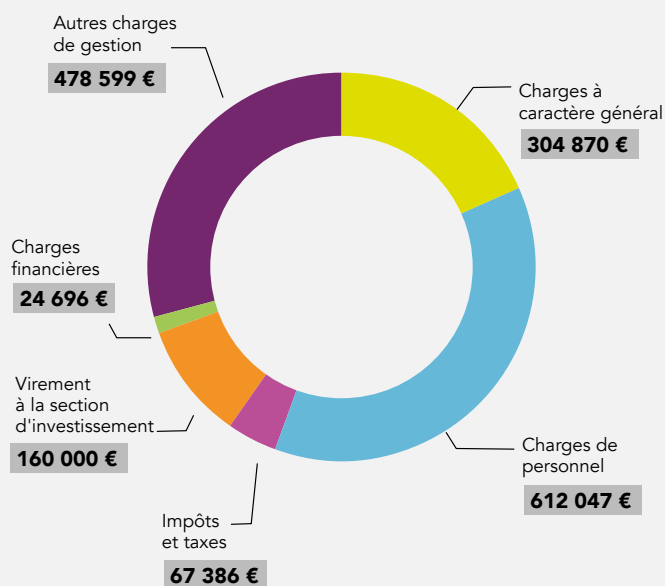
à 1 647 598 € en dépenses et à 1 754 599 € en recettes.

Remarque : il a été prévu un montant de dépenses inférieur à celui des recettes. Il s'agit de la technique du suréquilibrage, qui anticipe dès les prévisions budgétaires la réalisation d'un excédent de fonctionnement.

### Dépenses

#### DE FONCTIONNEMENT

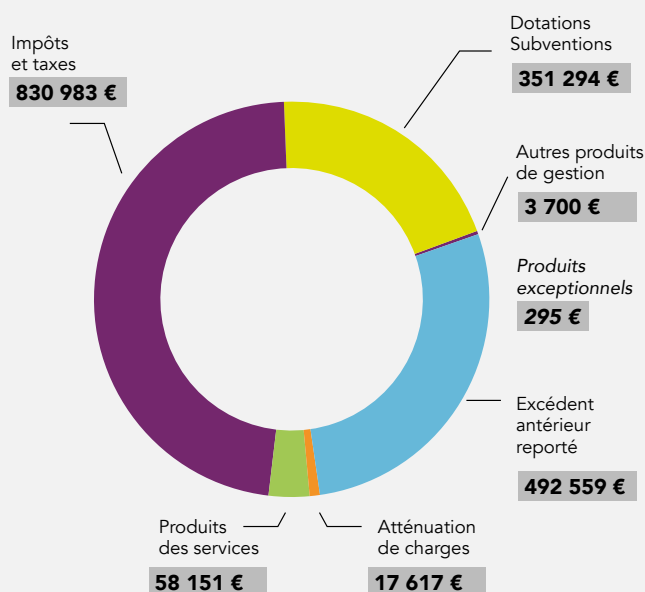
(par chapitre - arrondis à l'euro)



### Recettes

#### DE FONCTIONNEMENT

(par chapitre - arrondis à l'euro)



## INVESTISSEMENTS VOTÉS

- Fin des travaux et aménagements de l'Odyssee (intérieurs et extérieurs).
- Réalisation d'une voie verte sur la RD 613 et d'un carrefour giratoire au croisement avec la Rue de Magny.
- Effacement des réseaux Rue Saint Sulpice.
- Acquisition de matériel pour l'Odyssee (tapis de danse, pupitre, sono et vidéo projecteur...) et le Centre des Loisirs (matériel pour la restauration et l'entretien).
- Frais d'étude pour la démolition/reconstruction du bâtiment accueillant le « RADEAU ».
- Réfection de l'Atelier Municipal : création d'un réfectoire et de vestiaires.
- Aménagement du Bureau du Maire.
- Acquisition de matériel pour les services techniques et administratifs.

# ENFANCE & ÉDUCATION

*au cœur de nos priorités*



Un mot de  
**Benoît FERRUT**  
Maire

Ce chapitre sur la jeunesse me tient particulièrement à cœur. Accompagné et soutenu par l'ensemble des membres du Conseil Municipal, je me suis toujours préoccupé du bien-être des enfants et des adolescents.

Ils sont le présent mais aussi l'avenir de notre belle Commune.

Bien entendu, beaucoup d'entre eux rejoindront plus tard d'autres horizons que celui de Saint Vigor le Grand mais nous mettons tout en œuvre pour aider les parents à préparer leur vie d'adulte en proposant les structures nécessaires à leur épanouissement.

Dès leur tendre enfance, la Commune accueille les plus jeunes dans nos deux micro crèches. Elles connaissent un tel succès que nous réfléchissons actuellement sur la faisabilité d'en ouvrir une troisième et d'intégrer un RAM (Relais d'Assistance Maternelle) dans le projet d'aménagement des Hauts de l'Aure à proximité de l'EPHAD du même nom.

Notre jeunesse possède ensuite la chance de rejoindre notre école dont la réputation du corps enseignant rayonne à l'échelle de notre bassin de vie et bien que la scolarité soit devenue une compétence de l'intercommunalité, nous continuons à la soutenir activement.

C'est vrai qu'une bonne éducation est une des pierres angulaires essentielles à la construction de tout être mais ce n'est pas la seule.

Pour leur équilibre et leur bonheur, nos jeunes doivent aussi se détendre, s'amuser, découvrir notre monde non seulement par le prisme des connaissances et de l'instruction mais aussi par celui des activités culturelles, sportives, ludiques qu'ils ont tout loisir de découvrir au Centre aéré ainsi qu'au sein des nombreuses associations pluridisciplinaires qui leur sont proposées.

Il est également important que notre action s'ouvre à la jeunesse marginalisée par la faute d'un parcours de vie accidenté. Près de 140 enfants et adolescents sont ainsi merveilleusement bien accueillis par le Dispositif Médico Educatif de la Charité.

Grâce aux 80 accompagnants qui les guident, les protègent et les préparent à avenir meilleur, ils reprennent goût à la vie...

Le soleil leur tend enfin la main.

Nous n'oublions pas non plus la jeunesse la plus meurtrie en mettant à disposition le presbytère à l'ITEP. Cette association aide une dizaine d'adolescents à se reconstruire et à retrouver un chemin plus doux.

L'ISSEAD ajoute à ce bel arc en ciel Saint Vigorien ses couleurs de bienveillance en aidant de jeunes adultes différents à devenir autonomes.

Merci à l'ensemble de ces organismes et à toutes ces associations que nous soutiendront avec force et sans relâche afin d'offrir à nos enfants et à nos adolescents les bases dont ils ont besoin pour préparer un avenir heureux.



# *Toujours plus d'enfants dans notre* **CENTRE DE LOISIRS**

**L'ANNÉE 2021 A DE NOUVEAU ÉTÉ PERTURBÉE PAR LA CRISE DU COVID ET LE CENTRE A DÛ FERMER AU PRINTEMPS. DURANT L'ÉTÉ, UN PROTOCOLE STRICT A ÉTÉ MIS EN PLACE PERMETTANT AINSI L'ACCUEIL DE 150 ENFANTS EN JUILLET ET 108 EN AOÛT. LE CENTRE A ENCORE AFFICHÉ COMPLET DE NOMBREUSES SEMAINES. L'ÉQUIPE D'ANIMATEURS CONFIRMÉS ET FIDÈLES AU CENTRE DE SAINT-VIGOR A FORTEMENT CONTRIBUÉ À CE SUCCÈS.**



Dans le cadre de sa formation BPJEPS et de sa direction en août, Dylan DEFRANCOIS avait proposé que les enfants cette année réfléchissent au thème du handicap et a sélectionné des activités en adéquation avec ce thème. La crise sanitaire ne lui a pas permis d'aller au bout de son projet, en réalisant des échanges avec le Dispositif Médico-Educatif (DME) de Saint-Vigor mais les enfants ont été sensibilisés à ce sujet tout au long de l'été tout en s'amusant.

Au programme de l'été, des activités de plein air ont été privilégiées. Nous nous sommes rendus chaque semaine à la plage de Colleville-sur-Mer et

les journées du mercredi ont été consacrées aux traditionnelles sorties au golf pour les 9-14 ans et au poney pour les 3-8 ans.

De plus, nous avons organisé un mini-camp au lac de la Dathée du 9 au 13 août pour 24 enfants de 10 à 14 ans et proposé des nuitées pour tous les enfants, selon leur âge, du 16 au 20 août. En juillet, une nuitée a été proposée pour 20 jeunes de 11 à 14 ans.

Deux grandes sorties ont pu être proposées en fin de mois. En juillet, les enfants se sont rendus à Festyland tandis qu'en août, les enfants de

3 à 8 ans ont passé la journée au zoo de Jurques pendant que les 9-14 ans s'amusaient à Bayeux Aventure.

Pour la seconde année consécutive, les échanges inter-centres et les spectacles de fin de mois n'ont pu avoir lieu. En espérant retrouver tous ces moments de bonheur pour l'été 2022 !!







POUR TOUTES INFORMATIONS

Inscriptions en Mairie

[www.saintvigorlegrand.fr/centredeloisirs](http://www.saintvigorlegrand.fr/centredeloisirs)

(dossier téléchargeable, tarifs...)

Lieux d'accueil : Stade Marcel Garnier et L'Odyssee

## L'accueil des petites vacances scolaires

Le centre est également ouvert pendant les petites vacances scolaires (sauf celles de Noël).

La capacité est limitée à 68 enfants par jour, encadrés par 7 animateurs et Anthony LAINE, directeur.

Depuis les vacances de la Toussaint, les enfants mangent dans les nouvelles installations de la superbe salle de réception de l'Odyssee.

**Certaines journées affichent « complet » de plus en plus tôt. L'inscription en mairie est possible 1 mois avant le début des vacances, ne tardez pas à inscrire vos enfants !!**

## L'accueil du mercredi matin

Durant l'année scolaire, Anthony LAINE et son équipe de 4 animateurs accueillent les enfants de 7h45 à midi à l'Odyssee.

L'accueil est limité à 48 enfants et l'inscription se fait trimestriellement.

Ce service s'adresse en priorité aux enfants scolarisés à l'école de Saint-Vigor-le-Grand.



RETROUVEZ TOUTE  
L'ACTUALITÉ DU CENTRE  
SUR FACEBOOK

Centre de loisirs  
de Saint Vigor le Grand







*De beaux projets pour*  
**NOTRE ÉCOLE**

**L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 A ENCORE ÉTÉ IMPACTÉE PAR LE CONTEXTE SANITAIRE  
MAIS LES ENFANTS ONT BÉNÉFICIÉ D'UN ENSEIGNEMENT EN PRÉSENTIEL TOUTE L'ANNÉE.  
CERTAINES ACTIVITÉS ONT CEPENDANT PU ÊTRE MAINTENUES  
POUR LE PLAISIR DES ENFANTS ET ENSEIGNANTS.**

*Le projet Musique  
de l'année 2020-2021*

Le projet, commun à toutes les classes, était la Musique, avec pour finalité, la création d'un spectacle musical en partenariat avec l'Orchestre de Normandie. Celui-ci a dû être annulé mais les ateliers théâtraux avec l'artiste et chanteuse Elodie Huet ont été maintenus.

Les élèves ont découvert l'œuvre de Debussy : « La boîte à joujoux » et ont travaillé la mise en scène des différents tableaux et la chorégraphie de morceaux musicaux. Il a été difficile de renoncer au spectacle mais ces ateliers resteront une expérience enrichissante pour les élèves.

**En fin d'année, Elodie Huet a offert à chaque classe, quelques chants, accompagnée de son accordéon.**







## Les randonnées

Les randonnées pédestres ont pu reprendre lors du dernier trimestre grâce à l'allègement du protocole sanitaire. Les enfants, de la "Petite Section" au CM2 ont emprunté des circuits divers au départ de l'école, tels que :

- Le parc naturel sensible de Bayeux avec le sentier le long de l'Aure et le patrimoine du centre historique, la cathédrale.
- La campagne de Saint-Vigor-le-Grand, ses champs agricoles, le hameau de Saint-Sulpice, le manoir du petit Magny, l'église Saint-Sulpice...
- Ou encore la vallée de l'Aure, l'église de Vaux-sur-Aure, la ferme de la Haizerie.

**Nos petits randonneurs apprécient ces sorties, c'est l'occasion pour eux de découvrir des environnements variés de notre patrimoine local, d'observer la faune et la flore, de participer à des rallyes photos et de croquer les paysages !**



## Le cross organisé par le DME

Il a eu lieu !

Les mesures sanitaires liées au COVID ont, enfin, permis aux enseignants et élèves du Dispositif Médico-Educatif Le Prieuré à Notre-Dame de la Charité d'organiser leur habituel cross d'automne en y invitant les enfants des écoles maternelles et primaires de St-Vigor.

Jeudi 27 octobre 2021, plusieurs courses étaient proposées, selon l'âge des enfants, dans le magnifique parc du prieuré. Il faisait un temps magnifique et quel bonheur de les voir courir et les entendre, petits et grands, s'encourager mutuellement pour atteindre l'arrivée.

A l'arrivée, des médailles leur étaient remises par des représentants de la commune et de Bayeux Intercom.

**Pour couronner le succès de ce bel après-midi et entretenir ces échanges entre le DME et l'École de St Vigor**, les enfants du DME ont remis une statuette en fer forgé réalisée par eux-mêmes dans leurs ateliers. Parallèlement les enfants de maternelle avaient confectionné une petite œuvre d'art au nom de chaque enfant du DME.





Le thème culturel et artistique  
2021-2022, commun à toutes les classes  
de la petite section au CM2,  
est « **Nature et Paysages** »,  
un thème qui ouvre vers de nombreuses  
pistes pédagogiques.  
Elevages et plantations à l'école mais aussi visites  
et sorties sont déjà programmées.

Rendez-vous pour le  
Marché de printemps  
le 17 mars 2022.



De jolies œuvres  
réalisées  
par les élèves !



## RENTRÉE 2021

 **184**  
élèves

 **9**  
classes

La direction est assurée par Mme Michèle BEAUFILS.  
CONTACT 02 31 92 33 26

### LES HORAIRES

- **Le matin : 8h30 à 11h45**  
(accueil à partir de 8h20)
- **L'après-midi : 13h45 à 16h30**  
(accueil à partir de 13h35)

### ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

- **Le matin, garderie** à partir de 7h30 jusqu'à 8h20.
- **Le soir, garderie** à partir de 16h30 jusqu'à 18h30  
pour les élèves de maternelle et **étude**, après le goûter,  
pour les élèves du CP au CM2.
- **Restauration scolaire** : 2 services,  
l'un à 11h45 et l'autre à 12h30.

### INSCRIPTIONS

- à la mairie
- au service Enseignement de Bayeux Intercom

# MICRO-CRÈCHES

*Véritable cocon pour vos enfants*

## Deux micro-crèches à St Vigor "Les Gribouilles" et "Coline"

Elles accueillent au quotidien 10 enfants de 2 mois ½ à 3 ans du lundi au vendredi de 8h à 18h30 avec la possibilité d'accueillir des périscolaires les mercredis et les vacances scolaires. Les espaces sont aménagés et réfléchis pour favoriser les premières découvertes, l'autonomie et la socialisation des enfants. Les auxiliaires de puériculture et éducatrices de jeunes enfants proposent des temps d'éveil à travers le jeu. Les ateliers sont adaptés aux âges des enfants et de nombreuses activités ont lieu toute l'année au sein des crèches ou à l'extérieur.

Cette année, de belles journées se sont déroulées grâce aux motivations des professionnelles ainsi que des intervenantes : poterie, lecture, relaxation ludique, communication gestuelle...



Les enfants des habitants de la commune ou de personnes travaillant à St Vigor le Grand sont prioritaires à l'obtention d'une place dans ces 2 micro-crèches.

En juin, les deux crèches ont eu la joie de vivre une expérience inoubliable. En effet, un papa de l'association est venu en visite avec ses deux petits poneys. Ceux-ci sont arrivés dans un van. Les enfants ont pu les approcher, les caresser et les monter. Quelle fête ! Pour certains, ce fût une première découverte, pour d'autres le contact avec l'animal était naturel et sans à priori.

### CONTACT

#### ■ Les Gribouilles

6 rue de l'Eglise

#### ■ Coline

Rue de Magny,  
Lotissement Les Jardins de la Pigache

#### ■ Siège social

02 14 08 03 37







© ITEP

## Accompagner et soutenir **L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE**

### ► *Le DME*

**Le dispositif Médico-Educatif (DME) Pays de Bayeux propose un accompagnement du plus jeune âge jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte, dans le cadre d'un parcours inclusif, co-construit avec la famille et son environnement, les acteurs de l'Éducation Nationale et de l'inclusion sociale et professionnelle.**

Le DME Pays de Bayeux se situe au cœur de la commune de Saint-Vigor-le-Grand dans un grand parc et y occupe des bâtiments chargés d'histoire, l'ancien Prieuré. Les services du DME sont autorisés par l'Agence Régionale de Santé de Normandie (ARS), financés par la Sécurité Sociale et gérés par l'Association des Amis de Jean Bosco (AAJB).

Sur le site de Saint-Vigor-le-Grand, le DME dispose de 4 services : le SESSAD et les Services Pré-Adolescents, Adolescents et Pré-Adultes.

#### ■ **Le SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile)**

Le SESSAD accompagne une quarantaine d'enfants ayant une déficience intellectuelle ou des Troubles du Spectre de l'Autisme. Il s'agit d'un accompagnement individuel au plus près des lieux d'évolution du jeune : à domicile, à l'école... Le SESSAD est composé d'une équipe pluridisciplinaire intervenant auprès de l'enfant et de sa famille : éducatrices spécialisées, psychomotricienne, psychologues, médecin pédopsychiatre. Le SESSAD travaille par convention avec des orthophonistes libéraux. L'ensemble des actions des professionnels est coordonné par un chef de service.

En septembre 2017, à la demande de l'ARS, le SESSAD a ouvert une Plateforme d'Intervention Précoce permettant d'être en soutien auprès des familles et de leur enfant. Dès le plus jeune âge, lorsque l'enfant manifeste des troubles de la communication

et des interactions sociales, un accompagnement global est proposé avec une approche comportementale et développementale.

#### ■ **Les services Pré-adolescents, Adolescents et Pré-adultes**

Ces services nommés auparavant IME ont été créés en 2019. Soixante-dix enfants, adolescents et jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle bénéficient de différentes modalités d'accompagnement en fonction de leurs besoins : accompagnement séquentiel, accueil de jour, temps d'hébergement... Chaque service rassemble une équipe pluridisciplinaire dédiée (éducative, pédagogique et thérapeutique), et coordonnée par un responsable de service. Cette organisation, en petite équipe pluridisciplinaire, permet de se centrer en priorité sur la construction des projets individualisés des jeunes, avec souplesse et réactivité, ainsi que des échanges optimisés avec ses parents et son environnement.





La mission du DME est d'accompagner chaque jeune à devenir des citoyens à part entière en capacité d'être le plus autonome possible à l'âge adulte dans sa vie sociale, familiale et professionnelle.

### • Le temps séquentiel et le principe d'inclusion scolaire

Le Service Pré-adolescents propose de se positionner en partenaire de l'Education Nationale au service des parcours inclusifs des élèves. Pour ce faire, le Service Pré-adolescents propose de participer aux Equipes de Suivi de Scolarisation lors des passages au collège, afin de pouvoir proposer à la famille, des accompagnements médico-éducatifs venant renforcer son parcours de scolarité. Ces modalités d'accompagnement sont à définir en fonction des besoins de chacun : ateliers techniques, atelier musique, d'expression artistique, remédiation cognitive, groupes d'habilités sociales, accompagnement à l'autonomie, inclusion périscolaire, séances de psychomotricité, orthophonie, guidance parentale.

Cette coopération Education Nationale/ médico-social permet aux parents et à leurs enfants de se faire une représentation de l'offre médico-sociale et de pouvoir anticiper et envisager plus sereinement une orientation vers un établissement spécialisé si besoin. Le médico-social ne doit plus être un choix par défaut, faisant suite au constat d'échec de la scolarisation, mais au contraire un atout pour la réussite du parcours scolaire.

### • L'offre d'hébergement

L'hébergement est un outil au service du parcours inclusif du jeune. Il est proposé à l'ensemble des jeunes, les

expériences d'hébergement ayant deux principaux objectifs :

- Créer une distanciation avec sa famille favorisant sa construction de futur adulte en capacité d'assumer des choix de vie.

- Apprendre à devenir autonome dans un hébergement ou un logement, entretenir son chez-soi, se faire à manger, gérer la solitude, avoir des relations de voisinage, se repérer dans la cité...

Le DME dispose actuellement de deux espaces d'hébergement d'une capacité de 12 chambres et de 20 lits, d'une maison au cœur de Saint-Vigor-le-Grand, d'un appartement dans un quartier HLM de Bayeux, de conventions partenariales avec les FJT de Caen et de Saint-Lô et enfin les services d'hébergement collectif des ESAT du Calvados et de La Manche.

### • La scolarisation et l'insertion professionnelle

Le DME dispose d'une école, appelée Unité d'Enseignement, composée d'enseignants de l'Education Nationale, de professionnels spécialisés en sport, musique, arts plastiques... et d'éducateurs techniques spécialisés qui encadrent des ateliers techniques pédagogiques : cuisine, horticulture, maintenance, bois, lingerie et couture. Ces ateliers sont ouverts aux jeunes dès l'âge de 12 ans et permettent de leur apporter des supports concrets aux apprentissages pédagogiques. Ils forment également

les jeunes dès l'âge de 16 ans à devenir des futurs professionnels en capacité d'adopter les bons gestes et postures et d'acquérir les pré-requis et compétences professionnels nécessaires pour envisager des stages en entreprises.

Des stages professionnels sont proposés aux plus grands pour découvrir le monde du travail et consolider les projets professionnels. Dans un premier temps, ils sont réalisés en intra auprès des services généraux de l'établissement puis dans un second temps auprès de partenaires : les collectivités territoriales dont la commune de Saint-Vigor-le-Grand, les ESAT et les entreprises des secteurs de l'aide à la personne, de la restauration, de la vente...

#### CONTACT

■ D.M.E. Pays de Bayeux

6 rue de l'Eglise - 02 31 92 40 20

mail : dme@ajjb.asso.fr

## ▶ Le dispositif ITEP BESSIN

Un ITEP (institut thérapeutique, éducatif et pédagogique) est une structure médico-sociale qui a pour vocation d'accueillir des enfants ou des adolescents présentant des difficultés psychologiques (d'expression, de troubles du comportement) et perturbant gravement à la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent malgré des potentialités intellectuelles préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite alors des actions conjuguées et un accompagnement personnalisé.

### La mission essentielle de l'ITEP consiste à pouvoir :

- Répondre sur le plan éducatif, thérapeutique et pédagogique au mieux à la problématique des jeunes qui lui sont confiés.

- Permettre à l'enfant de développer son potentiel, d'accéder le plus possible à l'autonomie et prévenir ainsi tout risque d'une exclusion durable du milieu scolaire et social ordinaire.

Le dispositif ITEP Bessin Champ Goubert est un établissement de l'ACSEA (Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfance à

l'Adulte). Cette association, rattachée au mouvement des sauvegardes, a pour vocation d'apporter à des enfants, adolescents ou adultes en difficulté les soutiens, accompagnements et protections spécifiques dont ils peuvent avoir besoin, ponctuellement ou durablement, durant leur vie. Elle a également vocation à intervenir dans le cadre des politiques familiales et de la petite enfance.

### ■ Petit rappel historique

Ce que l'on nomme aujourd'hui le Dispositif ITEP Bessin (DIB) est en fait la déclinaison de la fermeture du Château de Champ-Goubert situé à

Evrecy. Le château dit « de Champ Goubert » a ouvert en 1949. Notre arrivée en 2015 sur le secteur de Bayeux correspond à notre première phase de redéploiement. La seconde a eu lieu en 2018 sur le secteur de Colombelles et signera alors la fermeture définitive du site d'Evrecy. Cette fermeture du château pour se redéployer sur le secteur du Bessin s'est faite bien sûr en lien étroit avec les besoins repérés par l'Agence Régionale de Santé ainsi que la Maison Départementale de Personnes en situation de Handicap. Plus spécifiquement, en lien avec l'évolution des politiques publiques, le dispositif ITEP Bessin participe à la recherche de modalités les plus pertinentes et efficaces pour assurer une prévention et un accompagnement, au plus près de leur territoire de vie, aux jeunes présentant des Troubles du Comportement et de la Conduite, dans une visée inclusive

En 2015, notre partenariat avec la ville de Bayeux nous a permis de déployer notre activité de médiation sur les temps de journée à partir des locaux anciennement occupés par le SEROC au 42 route de Caen. Associés à cet outil, nous disposons d'un hébergement Rue

de la Cambette ainsi qu'une structure administrative et un SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) place de la Lombarderie entre les deux collèges (Chartier et Letot). Ce partenariat avec la ville a également permis d'ouvrir une classe spécifique pour les enfants d'âge primaire au sein du groupe scolaire Reine Mathilde à Bayeux. La qualité du partenariat avec cette école nous permet de travailler la scolarisation des enfants dans une visée inclusive, tout en étant ressource pour le groupe scolaire.

Pour ce qui est des enfants d'âge secondaire, nous n'avons pas pu ouvrir ce type de classe au sein des collèges. La scolarité s'est donc effectuée en individuel dans les collèges avec l'appui de professionnels enseignants et éducateurs spécialisés du dispositif. Pour la rentrée 2021, l'impossibilité persistante pour la mise en place d'une classe spécifique au sein des collèges associée au grand nombre d'enfants, nous a conduit à rouvrir une classe dite « interne au dispositif ».

Pour ce faire, il nous a fallu trouver de nouveaux locaux dans un contexte immobilier bayeusain très saturé.

Après avoir sollicité la ville de Bayeux et plusieurs communes avoisinantes, c'est finalement la commune de Saint-Vigor-le-Grand qui nous a accueillie. Ainsi, depuis la rentrée de septembre 2021, nous sommes locataires du rez-de-chaussée de l'ancien presbytère. Nous bénéficions ainsi de deux espaces contigus permettant de décroiser la classe qui est encadrée par un enseignant spécialisé et un éducateur spécialisé. L'environnement composé d'un terrain clos et sécurisé permet tout à fait de répondre au besoin de contenance des enfants que nous accueillons.



Je tiens à remercier Mr le Maire de Saint-Vigor-le-Grand, ses adjoints ainsi que le conseil municipal pour l'écoute et l'attention qu'ils ont porté à notre recherche ainsi que leur mobilisation pour trouver de concert une issue favorable à notre problématique.

**D.MARGUERITE**  
Directeur Dispositif ITEP BESSIN



## L'habitat partagé "Le Clos Bartimée"

**Habiter chez moi mais pas tout seul.  
Un habitat partagé pour personnes en situation de handicap et valides.  
Tous voisins solidaires.**

### Qu'est-ce qu'un habitat partagé ?

C'est un habitat ordinaire mais pensé dans l'organisation des lieux pour permettre le partage, la solidarité, le prendre soin les uns des autres. Une partie de l'habitat est dite : habitat partagé accompagné. Elle est ouverte depuis janvier 2020 pour des personnes en situation de handicap qui désirent vivre chez elles mais en proximité avec d'autres habitants. 7 studios y sont aménagés dans une maison de 450m<sup>2</sup>. 4 sont déjà habités.

En ayant leurs studios, les personnes en situation de handicap ont leur indépendance tout en étant entourées de deux compagnes salariées et de bénévoles. En plus de leurs studios, ils disposent d'espaces de partage et de rencontre : cuisine, salon-salle à manger, chambre d'accueil pour recevoir leurs familles, leurs amis, chambre pour la

personne qui assure une présence de nuit.

La maison et le terrain appartiennent à la Fondation pour le logement social (FLS) : une association nationale mobilisée en faveur du logement des plus fragiles. L'association ISSEAD à l'origine du projet est locataire de la FLS et les habitants de la partie habitat partagé accompagné sont sous locataires de l'association.

Le projet ne s'arrête pas là. Sa particularité réside dans le fait que le propriétaire va bâtir prochainement sur le même terrain des logements pour des personnes qui, quelque soit leur état de vie, recherchent un habitat où les notions de lien social et de partage sont prédominantes. L'aménagement de ce second lieu a été pensé pour provoquer les rencontres avec les voisins de la partie habitat partagé accompagnée. C'est ensemble qu'ils auront à animer : une salle multi-activité ouverte vers l'extérieur, un potager, un poulailler, un jardin d'agrément, etc...

### CONTACT

#### ■ Association ISSEAD

23 Impasse des Puits, 14400 Sommervieu

06 84 61 45 51

mail : [issead.mcc@laposte.net](mailto:issead.mcc@laposte.net)

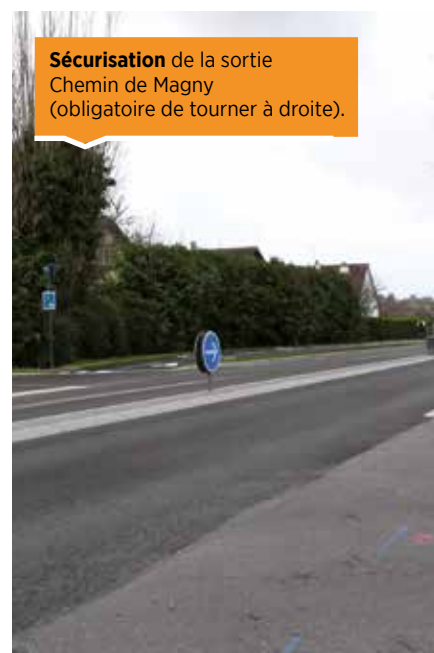
Site FLS : <https://www.fls-fondation.org>

# Les principaux TRAVAUX RÉALISÉS en 2021

**Création d'un rond-point** au carrefour RD 613 / Rue St Sulpice (avec la participation du Conseil départemental).



**Sécurisation** de la sortie Chemin de Magny (obligatoire de tourner à droite).



**Prolongement de la piste cyclable** Boulevard Winston Churchill entre la route d'Arromanches et la rue St Sulpice.



**Réfection de la voirie** Chemin de la Pièce Vernier et mise en place d'un sens unique.



**EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS**  
Le Syndicat Départemental d'Énergies renouvelables et l'environnement

**Effacement des réseaux électriques** rue St Sulpice subventionné par le SDEC.







*Les activités prennent vie à*

**l'Odysée**  
S A I N T V I G O R L E G R A N D

L'aménagement de l'Odysée est maintenant finalisé. En 2022 ce nouvel espace va pouvoir prendre vie et vous accueillir pour partager ensemble des moments conviviaux et divertissants.

Malheureusement, le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser l'inauguration officielle prévue en 2021.

La commission Animation élabore la saison culturelle 2022. Plusieurs projets sont déjà en étude. Théâtre, musique, conférences, danse, expositions, lectures, retransmissions d'événements sur écran géant...

**Notre souhait est de proposer des animations pour toutes les tranches d'âges. Nous espérons pouvoir vous donner rendez-vous dès le printemps !**

Le centre de loisirs occupent déjà les locaux le mercredi matin et pendant les vacances scolaires. Des créneaux horaires sont également proposés aux associations de la commune.

## **L'ESPACE JEUNESSE, ASSOCIATION, CULTURE A TROUVÉ SON NOM**

L'Odysée est le récit épique du retour d'Ulysse après la guerre de Troie sur son île d'Ithaque en Grèce antique. Ecrite au 8<sup>e</sup> siècle avant JC par Homère, elle est considérée, avec l'Illiade, comme l'un des plus grands chefs-d'œuvre de la littérature mondiale. L'Odysée raconte les aventures d'Ulysse et de son équipage pendant les 10 années que va durer son voyage de retour, sur une mer Méditerranée rendue souvent dangereuse en raison de la colère du dieu de la mer Poséidon, ses rencontres avec des personnages célèbres de la mythologie grecque comme la nymphe Calypso, le Cyclope, les sirènes, la magicienne Circé... Ulysse finira par rejoindre sa cité, dans laquelle il retrouvera son épouse Pénélope qui l'avait fidèlement attendu malgré de nombreux prétendants au trône d'Ithaque.

**L'Odysée est une merveilleuse ode à la jeunesse, aux voyages, à la culture, à la fraternité et à la justice : ce sont toutes ces valeurs qui ont guidé au choix de « L'Odysée » comme nom de la nouvelle salle de la commune !**



## ► 1 naissance = 1 ARBRE

**QUOI DE MIEUX QU'UN ARBRE, SYMBOLE DE LA VIE ET DE LA CROISSANCE, POUR CÉLÉBRER LA VENUE AU MONDE D'UN ENFANT !**

Afin de marquer symboliquement la naissance en 2021 de Sarah, Elio, Nolan, Valentina, Camille, Eugène, Louise, Marin, Gustave, Rafaël, Swan, Chloé, Faustine et Naëlle, l'équipe municipale est heureuse de célébrer la venue de ces 14 enfants en ce début d'année 2022 par la plantation sur le parc urbain « Charles Malas » de 14 arbres fruitiers.

Les parents pourront ainsi voir l'arbre évoluer comme ils verront leur enfant grandir.

**C'est aussi l'occasion de sensibiliser à l'écologie, de s'orienter vers un monde où les enfants seront plus attachés à la nature et de créer un lien social entre les habitants.**



## ► Mettre de la couleur dans la rue, c'est aussi mettre **DE LA COULEUR DANS NOS VIES !**

L'embellissement de la commune, c'est aussi passer par le fleurissement des rues et des places.

Depuis quelques mois, les agents du service technique font de nos rues et de nos places un paysage coloré en multipliant les massifs de fleurs et en y implantant de nouvelles jardinières.

La Mairie, l'école et la place de l'église ont pu ainsi bénéficier d'un petit « relooking ».



## ► *Ma commune* **SANS PESTICIDES**

Le « zéro phyto » consiste à entretenir les espaces communaux et jardiner sans produit phytosanitaire.

Cette démarche repose sur les objectifs suivants :

- protéger la santé des habitants et des agents municipaux qui manipulaient ces produits ;
- œuvrer pour la qualité de l'air ;
- préserver la ressource en eau ;
- préserver la qualité du paysage communal ;
- améliorer la biodiversité.

Pour préserver notre cadre de vie et pour s'adapter aux évolutions réglementaires, notre commune a supprimé l'utilisation des produits chimiques (pesticides) pour entretenir notre espace public au profit de techniques alternatives moins intensives et plus respectueuses de notre environnement.

Espaces verts, chemins de promenade et voiries changent de visage. Vous voyez peut-être apparaître des prairies fleuries, davantage de surfaces enherbées et quelques plantes spontanées, témoins d'une certaine forme de nature en ville.

Cet abandon des produits chimiques est l'occasion de repenser la place à donner à la nature sur notre territoire.

Et si la contrainte réglementaire devenait une opportunité d'agir, plus globalement, en faveur de notre environnement proche et de notre cadre de vie ?

Les moyens humains et financiers de la commune n'étant pas extensibles, nos agents ne peuvent pas maintenir la même fréquence de passage sans l'utilisation de produits chimiques. Vous voyez donc parfois des pissenlits et d'autres fleurs spontanées sur nos trottoirs. Nous devrions tolérer cela, le temps que l'agent intervienne avec des moyens alternatifs.

Au fond, est-ce vraiment grave ?

Agir pour notre  
environnement proche  
et notre cadre de vie



## ► **L'ECO-PÂTURAGE** *renouvelé cette année*

Après le succès de l'opération en 2020 au lotissement Les Jardins de la Pigache, nous avons décidé de renouveler l'éco-pâturage sur notre commune pour l'entretien des espaces verts.

Ainsi en 2021, c'est le bassin de rétention d'eau du Clos du Lion qui a accueilli, de juin à octobre, une quinzaine de moutons et d'agneaux qui se sont donnés à cœur d'entretenir cet espace d'environ 7300 m<sup>2</sup>.

Cette opération, à la fois écologique et économique, devrait une fois de plus être renouvelée cette année.





## ► NUISANCES et incivilités



■ **Les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, **sont autorisés uniquement :**

### LUNDI À VENDREDI

😊 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30

### SAMEDI

😊 9h à 12h et 15h à 19h

### DIMANCHE ET JOUR FÉRIÉ

😊 10h à 12h

(Article 5 - arrêté préfectoral du 16/01/1997)

■ **Il est formellement interdit de brûler des déchets verts dans son jardin.**

■ **Les propriétaires et possesseurs d'animaux**, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...).

(Article 6 - arrêté municipal du 17/09/2013)

■ **La divagation des animaux** est interdite sur le territoire communal. Les chiens errants seront capturés et détenus en chenil (SPA Balleroy) aux frais du propriétaire.

(arrêté municipal du 27/09/2013).

■ **Les propriétaires de chiens dangereux** de 1<sup>ère</sup> catégorie (chiens d'attaque) ou de 2<sup>ème</sup> catégorie (chiens de garde et de défense) doivent déclarer les chiens en mairie. Se munir du carnet de vaccinations, de l'attestation d'assurance et du certificat de propriété du chien.

**RAPPEL : L'accès au stade municipal et au parc urbain est interdit à tous les chiens, même tenus en laisse. Les infractions constatées seront susceptibles d'être verbalisées.**

(arrêtés municipaux du 03/09/2019 et 19/11/2019)

## STOP aux déjections canines !!

L'abandon de déjections canines sur la voie publique, trottoirs, espaces verts publics, espaces de jeux etc. est considéré comme un dépôt sauvage. Il peut, par conséquent, être sanctionné par une contravention de 1<sup>ère</sup> classe (38 €).



Ramasser les déjections de son chien, c'est contribuer au maintien d'un cadre de vie agréable.

## ► FRELONS asiatiques

La commune de Saint-Vigor-le-Grand a signé une convention avec la FREDON Basse-Normandie dans le cadre d'un plan de lutte collective dans le département.

**Prévenez les services de la Mairie** si vous découvrez un nid, aussi bien sur le domaine public que privé. Un agent habilité se déplacera pour constater le nid puis un professionnel sera mandaté pour intervenir.

## ► PANNE d'éclairage public

En cas de panne d'éclairage public, **contactez la Mairie** en précisant le N° du foyer (numéro indiqué sur le bas du poteau).

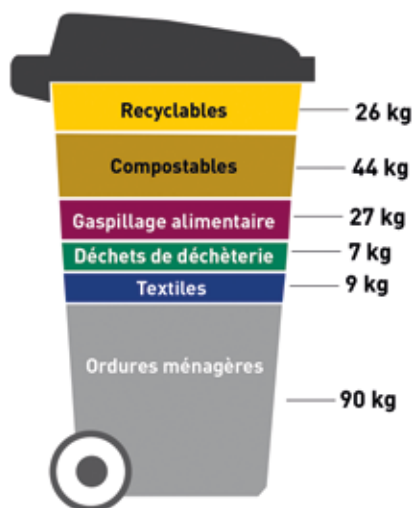
Objectif

# RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Chaque habitant produit en moyenne

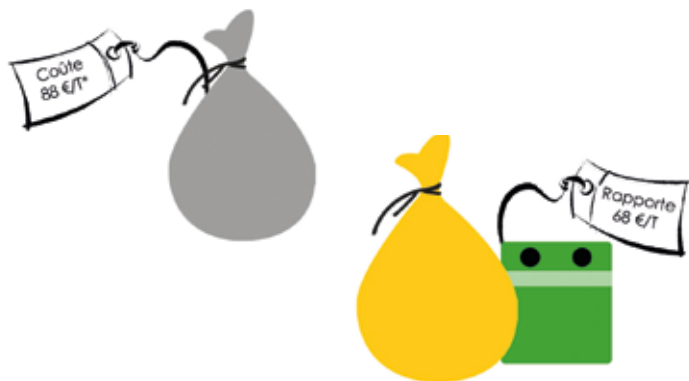
**203 kg**

d'ordures ménagères par an



Composition moyenne d'un sac ou d'un bac d'ordures ménagères sur l'ouest du Calvados (territoire du SEROC)

## LE COÛT DE NOS DÉCHETS



Les sacs d'ordures ménagères vont directement au centre d'enfouissement ou d'incinération. Si le site est trop éloigné, les bennes transitent par une unité de transfert.

Près de la moitié du contenu du sac noir pourrait être valorisée : compostage, erreurs de tri, gaspillage alimentaire, etc. Il est nécessaire de bien trier et de réduire ses déchets ménagers.

Pour le **sélectif** ou le **verre**, chaque matière est revendue et commence une deuxième vie :

- le papier devient journaux, enveloppes kraft ou encore sacs,
- les bouteilles en plastique sont transformées en vêtements en polaire, objets divers tels que des arrosoirs ou les tuyaux de chantier, mais aussi en de nouvelles bouteilles en plastique,
- le carton et les briques alimentaires deviennent du carton brun, de l'essuie-tout ou du papier cadeau,
- le métal et l'acier de nos emballages sont transformés en boîtes de conserve, vélos, pièces pour les industries automobiles ou ferroviaires,
- les emballages en verre d'emballage redeviennent des emballages en verre.

## LES BONS GESTES

- Je trie correctement mes déchets que ce soit pour le bac jaune, le conteneur à verre, la déchetterie ou le conteneur textile.
- J'évite de gaspiller mes aliments.  
Le gaspillage alimentaire représente 400 € perdu pour un foyer de 4 personnes.
- Je composte.  
Composter c'est en moyenne une économie de 104 kg d'ordures ménagères par an par foyer.
- Je réduis mes autres déchets par de petits gestes au quotidien.  
(utilisation de sacs en tissu, acheter ses aliments en vrac, boire l'eau du robinet, acheter en occasion...)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr)





# SAINT-VIGOR-LE-GRAND





|   |       |                                  |       |
|---|-------|----------------------------------|-------|
| Abattoirs (Rue des).....                  | A6/B6 | Renoir (Rue Pierre-Auguste)..... | B5    |
| Abbaye (Rue de l').....                   | B7/C7 | Reposée (Chemin de la).....      | C4/D5 |
| Abbaye (Résidence de l').....             | C7    | Rivière (Résidence de la).....   | B6    |
| Alfred Sisley (Rue).....                  | B6    | Saint-Exupère (Résidence).....   | B7    |
| Alouettes (Chemin des).....               | D5    | Saint-Exupère (Village).....     | C8    |
| Armanches (Route d').....                 | B5/B6 | Saint-Exupéry (Rue).....         | D4/E4 |
| Baronnine (Chemin de la).....             | C8    | Saint-Sulpice (Rue).....         | B6/C6 |
| Bazin (Rue René).....                     | D4    | Sapins (Rue des).....            | B7    |
| Blaye (Chemin de la).....                 | C2/D3 | Tanneurs (Rue des).....          | C8    |
| Beau Site (Rue du).....                   | B7    | Tisserands (Rue des).....        | C8    |
| Beau soleil (Résidence).....              | B6    | Vaucilin (Résidence).....        | B6    |
| Blère (Chemin de la).....                 | C7/8  | Vaucilin (Rue).....              | B6    |
| Bleuets (Rue des).....                    | B3    |                                  |       |
| Cabane à Martin (La).....                 | B8/C8 |                                  |       |
| Caen (Route de).....                      | E4    |                                  |       |
| Carlier (Rue Jacques).....                | B7    |                                  |       |
| Caugy (Route de).....                     | C6    |                                  |       |
| Cézanne (Rue Paul).....                   | C5/B6 |                                  |       |
| Chapelle (Chemin de la).....              | D4    |                                  |       |
| Chat (Venelle au).....                    | B7    |                                  |       |
| Churchill (Bd Winston).....               | B6/C7 |                                  |       |
| Clos Brémare (Chemin du).....             | E3/4  |                                  |       |
| Clos du Lion (Résidence le).....          | C8    |                                  |       |
| Clos Saint-Martin (Résidence).....        | C6    |                                  |       |
| Coligny (Rue).....                        | E4    |                                  |       |
| Colden Common (Avenue).....               | B7    |                                  |       |
| Coquelicots (Rue des).....                | B6    |                                  |       |
| Courseulles (Route de).....               | C8    |                                  |       |
| Courseulles (Rue de).....                 | B6    |                                  |       |
| Croix Rouge (Rue de la).....              | C9    |                                  |       |
| Débarquement (Circuit des plages du)..... | C3/B5 |                                  |       |
| Degas (Rue Edgard).....                   | B5/C6 |                                  |       |
| Dîme (Rue de la).....                     | C8    |                                  |       |
| Dom G. Aubourg (Rue).....                 | B7    |                                  |       |
| Écuycers (Rue des).....                   | C8    |                                  |       |
| Église (Rue de l').....                   | B6/7  |                                  |       |
| Esquay (Impasse d').....                  | B8    |                                  |       |
| Ferrage (Rue du).....                     | B8/C8 |                                  |       |
| Fontanailles (Chemin de).....             | B3/5  |                                  |       |
| Fontanailles (Route de).....              | B2/3  |                                  |       |
| Fouques (Rue).....                        | D4    |                                  |       |
| Gauguin (Square Paul).....                | B6    |                                  |       |
| Grand champs (Chemin du).....             | C5    |                                  |       |
| Grand Orme (Rue du).....                  | B6    |                                  |       |
| Hauts Vents (Résidence les).....          | B5    |                                  |       |
| Impressionnistes (Rue des).....           | B5/6  |                                  |       |
| Kennedy (Square John).....                | B7    |                                  |       |
| Kennedy (Résidence de la).....            | B6    |                                  |       |
| Magny (Rue de).....                       | B6    |                                  |       |
| Magny (Chemin de).....                    | C5/B6 |                                  |       |
| Mairie (Rue de la).....                   | B7    |                                  |       |
| Maison Blanche (Chemin de la).....        | E5    |                                  |       |
| Maïas (Rue Charles).....                  | B7    |                                  |       |
| Marquet (Rue).....                        | B6    |                                  |       |
| Ménéstreil (Rue du).....                  | C8    |                                  |       |
| Monet (Rue Claude).....                   | C5/6  |                                  |       |
| Mont Phaunus (Square du).....             | B7    |                                  |       |
| Moulin au Daim (Impasse du).....          | B5    |                                  |       |
| Moulin (Rue Jean).....                    | B7/C7 |                                  |       |
| Moulin Renard (Rue du).....               | B6    |                                  |       |
| Moulin de la Rivière (Impasse du).....    | B5/6  |                                  |       |
| Parellais (Chemin des).....               | B2/C3 |                                  |       |
| Petit Clos (Résidence le).....            | B7    |                                  |       |
| Pièce Vernier (Chemin de la).....         | B6/7  |                                  |       |
| Pigache (Résidence de la).....            | B6    |                                  |       |
| Pouilly (Chemin de).....                  | B2    |                                  |       |
| Pont Trubert (Rue du).....                | A5/B6 |                                  |       |
| Prévost (Square Jacques).....             | B7    |                                  |       |
| Recouvry (Chemin du).....                 | D8    |                                  |       |

- Légende :**
- Mairie
  - École
  - Maison de retraite
  - Pharmacie
  - Stèle De Gaulle
  - Église



## DÉCHETTERIE

La déchetterie d'Esquay-sur-Seulles a définitivement fermé ses portes le 31 décembre 2021. La date effective de son installation dans la zone de Bellefontaine n'est à ce jour pas encore fixée.

Nous vous recommandons de vous orienter en attendant vers la déchetterie de Vaucelles.

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE VAUCELLES

- Lundi, mardi, vendredi : 14h-18h
  - Mercredi, jeudi, samedi : 9h-12h / 14h-18h
- (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, horaires d'hiver - fermeture à 17h)

### DEMANDE DE CARTE ET INFORMATIONS :

SEROC, ZA route de Caen, Bayeux  
02 31 51 69 60  
seroc14.fr

## FAITES BROYER VOS BRANCHES à domicile

Le SEROC propose aux habitants de les aider à broyer à domicile les tailles de haies, arbustes ou arbres. **Le syndicat soutient les prestations de broyage à hauteur de 70% dans la limite de 100 € par foyer et par an.**

Il suffit de remplir le formulaire de demande de prestation sur [www.seroc14.fr](http://www.seroc14.fr), rubrique Réduire "Opération broyage à domicile". Vous recevrez un email de confirmation accompagné du listing des prestataires partenaires à contacter. Une fois la prestation réalisée, vous n'aurez à régler que 30% de la facture, le Seroc prendra en charge les 70% restant (dans la limite de 100€ par an par foyer).

Vous pourrez utiliser le broyat obtenu en paillage ou en apport complémentaire au compostage. Une véritable ressource pour le jardin !

### INFORMATIONS :

02 31 51 69 60 / seroc14.fr

## COLLECTE des sapins de Noël

Une collecte sera effectuée en porte à porte par les agents communaux les lundis 3 et 17 janvier 2022.

Un dépôt des sapins est à votre disposition sur le parking de la Mairie durant la période du lundi 27 décembre 2021 au lundi 17 janvier 2022.

## RAMASSAGE des déchets

Depuis octobre 2021, des conteneurs à couvercle jaune destinés au tri sélectif vous ont été livrés par les agents de COLLECTEA (Syndicat Mixte Intercommunal des Surplus Ménagers du Bessin) dans le but de contribuer, d'une part, à la réduction des déchets par la suppression des sacs jaunes et d'autre part, à la réduction de la pollution par deux fois moins de ramassage. Ceux-ci ne se font plus que toutes les deux semaines.

Ordures ménagères  
(CONTAINER GRIS)

LE VENDREDI  
à partir de 7h

Tri sélectif  
(BAC JAUNE)

LE MERCREDI  
des semaines impaires

Déchets verts

LE MERCREDI  
à partir de 7h  
du 23 mars au 19 octobre

Pour des raisons de salubrité publique, nous vous remercions de sortir vos containers et sacs déchets verts **UNIQUEMENT LA VEILLE AU SOIR** du ramassage.

Vous êtes nouvel habitant de la commune ou avez besoin d'un nouveau container gris ou jaune, **contactez Collectea au 02 31 92 54 93.**



## COMPOSTAGE individuel



**Le compostage a de nombreux avantages. Il réduit de 30% le poids des ordures ménagères**, il permet de réduire les déplacements en déchèterie et surtout génère un engrais naturel de qualité : le compost.

Réservation de votre composteur auprès du SEROC  
**02 31 51 69 60 / seroc14.fr** (formulaire en ligne)

# Calendrier des collectes 2022

| Janvier | Février | Mars  | Avril | Mai   | Juin  | Juillet | Août  | Sept. | Octobre | Nov   | Dec   |
|---------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|-------|---------|-------|-------|
| 1 S     | 1 M     | 1 M   | 1 V   | 1 D   | 1 Me  | 1 V     | 1 L   | 1 J   | 1 S     | 1 M   | 1 J   |
| 2 D     | 2 Me    | 2 Me  | 2 S   | 2 L   | 2 J   | 2 S     | 2 M   | 2 V   | 2 D     | 2 Me  | 2 V   |
| 3 L     | 3 J     | 3 J   | 3 D   | 3 M   | 3 V   | 3 D     | 3 Me  | 3 S   | 3 L     | 3 J   | 3 S   |
| 4 M     | 4 V     | 4 V   | 4 L   | 4 Me  | 4 S   | 4 L     | 4 J   | 4 D   | 4 M     | 4 V   | 4 D   |
| 5 Me    | 5 S     | 5 S   | 5 M   | 5 J   | 5 D   | 5 M     | 5 V   | 5 L   | 5 Me    | 5 S   | 5 L   |
| 6 J     | 6 D     | 6 D   | 6 Me  | 6 V   | 6 L   | 6 Me    | 6 S   | 6 M   | 6 J     | 6 D   | 6 M   |
| 7 V     | 7 L     | 7 L   | 7 J   | 7 S   | 7 M   | 7 J     | 7 D   | 7 Me  | 7 V     | 7 L   | 7 Me  |
| 8 S     | 8 M     | 8 M   | 8 V   | 8 D   | 8 Me  | 8 V     | 8 L   | 8 J   | 8 S     | 8 M   | 8 J   |
| 9 D     | 9 Me    | 9 Me  | 9 S   | 9 L   | 9 J   | 9 S     | 9 M   | 9 V   | 9 D     | 9 Me  | 9 V   |
| 10 L    | 10 J    | 10 J  | 10 D  | 10 M  | 10 V  | 10 D    | 10 Me | 10 S  | 10 L    | 10 J  | 10 S  |
| 11 M    | 11 V    | 11 V  | 11 L  | 11 Me | 11 S  | 11 L    | 11 J  | 11 D  | 11 M    | 11 V  | 11 D  |
| 12 Me   | 12 S    | 12 S  | 12 M  | 12 J  | 12 D  | 12 M    | 12 V  | 12 L  | 12 Me   | 12 S  | 12 L  |
| 13 J    | 13 D    | 13 D  | 13 Me | 13 V  | 13 L  | 13 Me   | 13 S  | 13 M  | 13 J    | 13 D  | 13 M  |
| 14 V    | 14 L    | 14 L  | 14 J  | 14 S  | 14 M  | 14 J    | 14 D  | 14 Me | 14 V    | 14 L  | 14 Me |
| 15 S    | 15 M    | 15 M  | 15 V  | 15 D  | 15 Me | 15 V    | 15 L  | 15 J  | 15 S    | 15 M  | 15 J  |
| 16 D    | 16 Me   | 16 Me | 16 S  | 16 L  | 16 J  | 16 S    | 16 M  | 16 V  | 16 D    | 16 Me | 16 V  |
| 17 L    | 17 J    | 17 J  | 17 D  | 17 M  | 17 V  | 17 D    | 17 Me | 17 S  | 17 L    | 17 J  | 17 S  |
| 18 M    | 18 V    | 18 V  | 18 L  | 18 Me | 18 S  | 18 L    | 18 J  | 18 D  | 18 M    | 18 V  | 18 D  |
| 19 Me   | 19 S    | 19 S  | 19 M  | 19 J  | 19 D  | 19 M    | 19 V  | 19 L  | 19 Me   | 19 S  | 19 L  |
| 20 J    | 20 D    | 20 D  | 20 Me | 20 V  | 20 L  | 20 Me   | 20 S  | 20 M  | 20 J    | 20 D  | 20 M  |
| 21 V    | 21 L    | 21 L  | 21 J  | 21 S  | 21 M  | 21 J    | 21 D  | 21 Me | 21 V    | 21 L  | 21 Me |
| 22 S    | 22 M    | 22 M  | 22 V  | 22 D  | 22 Me | 22 V    | 22 L  | 22 J  | 22 S    | 22 M  | 22 J  |
| 23 D    | 23 Me   | 23 Me | 23 S  | 23 L  | 23 J  | 23 S    | 23 M  | 23 V  | 23 D    | 23 Me | 23 V  |
| 24 L    | 24 J    | 24 J  | 24 D  | 24 M  | 24 V  | 24 D    | 24 Me | 24 S  | 24 L    | 24 J  | 24 S  |
| 25 M    | 25 V    | 25 V  | 25 L  | 25 Me | 25 S  | 25 L    | 25 J  | 25 D  | 25 M    | 25 V  | 25 D  |
| 26 Me   | 26 S    | 26 S  | 26 M  | 26 J  | 26 D  | 26 M    | 26 V  | 26 L  | 26 Me   | 26 S  | 26 L  |
| 27 J    | 27 D    | 27 D  | 27 Me | 27 V  | 27 L  | 27 Me   | 27 S  | 27 M  | 27 J    | 27 D  | 27 M  |
| 28 V    | 28 L    | 28 L  | 28 J  | 28 S  | 28 M  | 28 J    | 28 D  | 28 Me | 28 V    | 28 L  | 28 Me |
| 29 S    |         | 29 M  | 29 V  | 29 D  | 29 Me | 29 V    | 29 L  | 29 J  | 29 S    | 29 M  | 29 J  |
| 30 D    |         | 30 Me | 30 S  | 30 L  | 30 J  | 30 S    | 30 M  | 30 V  | 30 D    | 30 Me | 30 V  |
| 31 L    |         | 31 J  |       | 31 M  |       | 31 D    | 31 Me |       | 31 L    |       | 31 S  |

## Collectes maintenues les jours fériés.

Sous réserve de modifications ponctuelles liées aux conditions d'exploitation

Retrouvez le calendrier de collecte sur le site [seroc14.fr](http://seroc14.fr)



## Distribution des sacs déchets verts à l'atelier municipal, 26 rue Saint-Sulpice (près du stade)

Permanence  
exceptionnelle

- mercredi 2 et 16 mars 2022  
de 13h30 à 18h
- lundi 14 mars 2022  
de 13h30 à 17h



## ► SOLEIL 14 votre service public solaire

**VOUS ENVISAGEZ D'INSTALLER DES PANNEAUX SOLAIRES CHEZ VOUS ? La communauté de communes Bayeux Intercom et le SDEC Énergie ont mis en place la plateforme en ligne Soleil 14 qui vous permet de simuler le potentiel solaire de votre toiture. Bénéficiez par la suite d'un accompagnement complet, gratuit et donnez vie à votre projet !**

Accessible aux particuliers, aux entreprises, aux agriculteurs comme aux collectivités, la plateforme web Soleil14 simplifie les démarches de celles et ceux qui seraient intéressés par l'installation de panneaux solaires sur leur toiture. L'association Biomasse Normandie, spécialement mandatée par les collectivités, vient en complément pour accompagner gratuitement les particuliers désirant une installation solaire performante et de qualité.

### ■ Comment ça marche ?

En saisissant votre adresse sur le cadastre en ligne, accessible depuis le site Internet de Bayeux Intercom, il est possible de tester le potentiel de votre toiture et de savoir si elle est adaptée à l'énergie solaire ou non, en fonction de l'inclinaison, de l'orientation et de l'ombrage. Ce rendu est possible grâce à une modélisation en 3D du territoire, avec des données précises en termes de météo locale. La simulation du projet solaire vous permet donc d'accéder à la surface optimale exploitable de votre toiture, la puissance installable, les gains ou les économies d'électricité réalisables ainsi que le coût de l'investissement.

### ■ Quel accompagnement ?

Que vous souhaitiez tester le solaire thermique (production d'eau chaude) ou le solaire photovoltaïque (production d'électricité), que vous choisissiez de consommer votre production ou de la revendre, les conseillers de Biomasse Normandie sont à votre disposition pour affiner votre projet : combien de panneaux faire installer en fonction de vos priorités et de la configuration de votre logement ou bâtiment, quelles règles d'urbanisme à prendre en compte, quelles aides auxquelles prétendre, etc. L'association vous met également en relation avec les installateurs de la région labellisés RGE\*, reconnus pour la qualité de leur travail et leurs prix compétitifs.

Vous l'aurez compris, la mise en place de cette plateforme de simulation en ligne et cet accompagnement personnalisé visent à simplifier vos démarches pour réaliser une installation solaire performante et de qualité, augmentant au passage la part d'énergie renouvelable dans votre consommation !

\*Label RGE : Reconnu Garant de l'Environnement

**soleil14**  
SERVICE PUBLIC SOLAIRE

Pour connaître le potentiel de votre toiture, rendez-vous sur [soleil14.fr](https://soleil14.fr) ou sur [bayeux-intercom.fr](https://bayeux-intercom.fr)



© pixabay

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Une installation de panneaux solaires permet de réduire sa facture d'électricité de 20 à 45 %. Cette variation dépend du nombre de panneaux installés, de l'ensoleillement et des habitudes de consommation.

On estime le retour sur investissement dès la 12<sup>e</sup> année, sachant que la durée de vie des panneaux solaires est supérieure à 30 ans.

### VOTRE DÉMARCHE EN 3 ÉTAPES

- 1 **Simulez** le potentiel solaire de votre toiture, le coût du projet et son financement sur la plateforme en ligne.
- 2 **Posez toutes vos questions** sur l'énergie solaire (coûts, aides existantes, choix d'un installateur, durée de vie d'une installation...).
- 3 **Bénéficiez de conseils personnalisés** pour concrétiser votre projet solaire thermique ou photovoltaïque en contactant l'un des conseillers locaux.

**C'EST GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT !**



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Ce service est à l'écoute de toute personne rencontrant des difficultés dans sa vie quotidienne (demande d'emploi ou personne en situation précaire, personne âgée, petite enfance...). Il est à même de fournir tous les renseignements et conseils correspondants.

RENSEIGNEMENTS /  
PRISE DE RENDEZ-VOUS  
par téléphone à la Mairie

*N'hésitez pas à nous consulter, nous vous écouterons avec attention, discrétion et bienveillance.*



## MISSION LOCALE DU BESSIN AU VIROIS

La Mission Locale reçoit les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, demandeurs d'emploi ou ayant un travail. Aux diplômés ou non, elle offre un accompagnement personnalisé afin d'élaborer un projet professionnel, de construire un projet de formation, d'accompagner la recherche d'emploi et de faire le lien avec les entreprises.

Elle propose une approche globale des situations afin d'apporter des réponses dans les domaines de la formation, l'emploi, la santé, la culture et du logement.

POUR TOUTES INFORMATIONS  
02 31 32 60 55  
contactbessin@mlbessinvirois.fr  
4 boulevard Sadi Carnot, Bayeux



## CLIC DU BESSIN

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique est un guichet d'accueil, de conseil et d'orientation des personnes âgées. Il a pour objectif de faciliter l'accès aux droits pour tous les retraités et personnes âgées, de manière à améliorer leur vie quotidienne (aides et prestations, services de soutien à domicile, offres de soins, structures d'accueil).

Il évalue vos besoins et élabore avec vous un plan d'aide personnalisé et vous oriente ensuite vers les organismes adaptés à vos besoins et peut vous aider à constituer vos dossiers de prise en charge : aide ménagère, allocation personnalisée d'autonomie (APA), aide sociale à l'hébergement et allocation de solidarité pour les personnes âgées (ASPA). Des équipes médico-sociales élaborent également un plan d'aide à l'autonomie dont elles assurent la mise en œuvre et le suivi, sur la base d'une évaluation dans votre lieu de vie.

Le CLIC organise également des actions collectives d'information et de formation. Pour le grand public, des ateliers sont proposés, en partenariat avec différentes institutions, où sont abordés des sujets tels que la mémoire, la prévention routière, le rôle des aidants ou encore la nutrition.

POUR TOUTES INFORMATIONS  
02 31 51 10 72  
3 rue François Coulet, Bayeux





*La richesse de notre patrimoine*

# L'ÉGLISE ST-SULPICE



## L'église Saint-Sulpice retrouve ses cloches

Extrait d'un article Ouest-France du 4 mai 2021.

**MARDI 4 MAI 2021, LES DEUX CLOCHES ONT ÉTÉ REMISES EN PLACE SUR LE CLOCHER DE SAINT-SULPICE, À SAINT-VIGOR-LE-GRAND (CALVADOS).**

Un chantier de restauration a été mené par la commune sur la petite église.

Aglaée Maria, Julia Désirée et Marie-Madeleine sont nées en 1926 dans la fonderie Cornille-Havard, à Villedieu-les-Poêles (Manche).

Près d'un siècle plus tard, les deux cloches ont subi un sérieux lifting. **"Elles sont reparties à Villedieu, pour être rénovées et rectifiées"** souligne Jérôme Grainville, de l'entreprise Biard-Roy, spécialisée dans ce type d'intervention.

**"Nous en avons profité pour modifier leur centre de gravité, faire en sorte qu'elles sonnent moins haut et ainsi qu'elles n'endommagent pas le clocher."**

En parallèle à ce chantier, la commune a financé la restauration complète du clocher. **"Il était très endommagé et l'entreprise Goujon l'a démonté pierre par pierre"** souligne le maire, Benoît Ferrut.

**"Sur ce type de clocher où les cloches se trouvent à l'extérieur, il n'y a pas de beffroi en bois pour amortir les vibrations"** poursuit Jérôme Grainville. **"Ce clocher-mur, assez rare dans notre région, était à l'époque choisi sans doute parce qu'il coûtait moins cher, mais il se détériore plus rapidement."**

Ouverte quelques jours par an, l'église Saint-Sulpice date du XI<sup>e</sup> siècle. Elle est, entre autres, remarquable pour sa nef romane, un chœur du XIII<sup>e</sup> siècle et un retable de style baroque, en pierre avec quatre colonnes torsées.

Depuis, ces deux cloches tintent et marquent le temps qui passe pour le plus grand bonheur des habitants de ce quartier.



## Les Journées du Patrimoine 2021

**ENFIN !  
OUI ! ENFIN, LES JOURNÉES DU  
PATRIMOINE ONT PU SE DÉROULER  
CETTE ANNÉE 2021 PRESQUE  
NORMALEMENT À LA MI-SEPTEMBRE.**

L'occasion de présenter une exposition des peintures de Roland Lefranc et un concert par l'Orchestre Régional de Normandie en l'église de Saint Sulpice. L'exposition Roland Lefranc était sous le thème de la moisson et de la fenaison.

Madame Jeanne-Marie GOLSE au piano et Monsieur Alain HERVE au hautbois ont présenté des œuvres de Schumann, Poulenc, Debussy, Hersant et Saint Saëns devant un public nombreux et conquis.

Merci à Madame Lefranc d'apporter son concours à cet événement culturel et comment ne pas inviter chaque lecteur, qui le peut, à visionner un petit extrait de ce moment en se rendant sur le site internet de la Mairie de St Vigor.





## BYBUS LIGNE 3

Horaires  
en période scolaire

**INFORMATION**  
09 70 83 00 14  
(infoligne Keolis)



### direction Arcisse de Caumont

| JOURS DE CIRCULATION       | lundi à vendredi |              | lundi mardi jeudi vendredi |              |
|----------------------------|------------------|--------------|----------------------------|--------------|
| Rue Costils                |                  |              | 07:20                      |              |
| Saint Martin des Entrées   |                  |              | 07:22                      |              |
| <b>Route de Caen</b>       |                  |              | <b>07:25</b>               |              |
| <b>La Baronnie</b>         |                  |              | <b>07:26</b>               |              |
| <b>Saint Exupère</b>       |                  |              | <b>07:30</b>               |              |
| <b>La Pigache</b>          |                  |              | <b>07:33</b>               |              |
| <b>Les Hauts de l'Aure</b> |                  |              | <b>07:35</b>               |              |
| <b>Maison brûlée</b>       |                  |              | <b>07:36</b>               |              |
| <b>Charité</b>             |                  |              | <b>07:37</b>               |              |
| Saint Jean                 |                  |              | 07:39                      |              |
| Sacré Cœur                 |                  |              | 07:41                      |              |
| Gare                       | 07:27            | 07:25        | 07:44                      | 16:30        |
| Ront Point d'Ornano        | 07:28            | -            | 07:46                      | 16:32        |
| Fabian Ware                | 07:30            | -            | 07:48                      | 16:34        |
| Médiathèque 7 Lieux        | 07:31            | -            | 07:50                      | 16:36        |
| <b>Collège Létot</b>       | -                | -            | <b>07:51</b>               | -            |
| <b>Lycée Chartier</b>      | -                | -            | <b>07:54</b>               | <b>16:38</b> |
| <b>Saint Patrice</b>       | -                | <b>07:31</b> | <b>07:57</b>               | <b>16:41</b> |
| Reine Mathilde             | 07:39            | -            | -                          |              |
| <b>Arcisse de Caumont</b>  | <b>07:40</b>     | <b>07:34</b> | <b>08:00</b>               |              |

### direction Gare

| JOURS DE CIRCULATION       | lundi à vendredi |              | lundi mardi jeudi vendredi |              |
|----------------------------|------------------|--------------|----------------------------|--------------|
| <b>Arcisse de Caumont</b>  |                  | <b>12:15</b> |                            | <b>17:33</b> |
| <b>Saint Patrice</b>       |                  | <b>12:23</b> | <b>16:42</b>               | <b>17:51</b> |
| <b>Lycée Chartier</b>      |                  | <b>12:26</b> | <b>16:45</b>               | <b>17:44</b> |
| <b>Collège Létot</b>       |                  | <b>12:28</b> | <b>16:47</b>               | <b>17:46</b> |
| Médiathèque 7 Lieux        |                  | 12:29        | 16:48                      | 17:47        |
| Fabian Ware                |                  | 12:31        | 16:50                      | 17:49        |
| Ront Point d'Ornano        |                  | 12:32        | 16:51                      | 17:50        |
| Gare                       | 07:15            | 12:35        | 16:54                      | 17:53        |
| <b>Saint Exupère</b>       | <b>07:17</b>     | <b>12:37</b> | <b>16:56</b>               | <b>17:55</b> |
| <b>La Baronnie</b>         | -                | <b>12:40</b> | <b>16:59</b>               | <b>17:58</b> |
| Rue Costils                | 07:20            | 12:43        | 17:02                      | 18:01        |
| Saint Martin des Entrées   |                  | 12:44        | 17:03                      | 18:02        |
| <b>Route de Caen</b>       |                  | <b>12:48</b> | <b>17:07</b>               | <b>18:06</b> |
| <b>La Pigache</b>          |                  | <b>12:53</b> | <b>17:12</b>               | <b>18:11</b> |
| <b>Les Hauts de l'Aure</b> |                  | <b>12:55</b> | <b>17:14</b>               | <b>18:13</b> |
| <b>Maison brûlée</b>       |                  | <b>12:56</b> | <b>17:15</b>               | <b>18:14</b> |
| <b>Charité</b>             |                  | <b>12:57</b> | <b>17:16</b>               | <b>18:15</b> |
| Saint Jean                 |                  | 12:59        | 17:18                      | 18:17        |
| Sacré Cœur                 |                  | 13:01        | 17:20                      | 18:19        |
| Gare                       |                  | 13:04        | 17:23                      | 18:22        |

## MÉDIATHÈQUE LES 7 LIEUX

Horaires

- Mardi, jeudi, vendredi : 13h-19h
- Mercredi, samedi : 9h-19h
- Dimanche : 14h-18h
- Fermée les lundis et jours fériés
- Boîte de retour extérieure 7j/7 (sauf jours fériés)

**INFORMATION**  
les7lieux.fr

02 31 51 20 20

Mail : les7lieux@bayeux-intercom.fr



## CENTRE AQUATIQUE AURÉO

Horaires

| PÉRIODES SCOLAIRES | Espace Aquatique           | Espace Bien-Etre   |
|--------------------|----------------------------|--------------------|
| Lundi<br>Jeudi     | 12h - 13h30<br>16h30 - 19h | 10h-20h            |
| Mardi<br>Vendredi  | 12h - 13h30<br>16h30-21h15 | 10h-21h15          |
| Mercredi           | 7h30-9h<br>13h30-18h       | 10h-20h            |
| Samedi             | 14h-18h                    | 10h-13h<br>14h-18h |
| Dimanche           | 9h-13h<br>14h-18h          | 10h-13h<br>14h-18h |

| VACANCES SCOLAIRES | Espace Aquatique           | Espace Bien-Etre   |
|--------------------|----------------------------|--------------------|
| Lundi<br>Jeudi     | 10h -19h                   | 10h-20h            |
| Mardi<br>Vendredi  | 10h -21h15                 | 10h-21h15          |
| Mercredi           | 10h-18h                    | 10h-20h            |
| Samedi             | 14h-18h<br>(10h-18h l'été) | 10h-13h<br>14h-18h |
| Dimanche           | 9h-13h<br>14h-18h          | 10h-13h<br>14h-18h |



**INFORMATION**  
centreaquatique-aureo.fr  
02 31 92 07 64



# "ENSEMBLE, ACTEURS DE NOTRE SÉCURITÉ"

## À l'approche des fêtes...

Pensez à nous signaler toute activité suspecte dans votre quartier : démarchage abusif, véhicule ventouse, possibles repérages...

## Si vous partez en vacances...

Signalez votre absence à la brigade dans le cadre du dispositif tranquillité vacances. Les militaires patrouilleront ainsi autour de votre domicile afin de lutter contre les cambriolages.

Faites également relever votre courrier par vos voisins et informez-les de votre absence.

## Surveillez vos boîtes mails...

Un envoi massif de mails frauduleux est à l'œuvre actuellement. Des individus usurpent l'identité d'autorités de l'État. La Gendarmerie Nationale ne communique pas par mail dans le cadre d'une procédure judiciaire ou afin de faire procéder au paiement d'une amende.

Ne cliquez pas sur les liens qui se trouvent dans ces mails.



## PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

### Téléchargez l'application "PanneauPocket" sur votre smartphone !

Avec Panneau Pocket, vous êtes informés en temps réel de tout événement particulier sur le ressort de la circonscription de la brigade de gendarmerie de Bayeux.

Les messages de prévention, d'alerte et de risque de la gendarmerie directement sur votre smartphone ! Vous pouvez également partager les informations que nous publions.

Pour suivre l'activité de la brigade, il vous suffit de suivre les étapes indiquées ci-dessous :

**SIMPLE ET GRATUIT**  
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **App Store**, **Play Store** ou **AppGallery**.  

- 2 Ouvrez **PanneauPocket**, recherchez votre commune et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.  
Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**





## THE RED TELEPHONE BOX

Comité de Jumelage

C'est le nom des célèbres cabines téléphoniques de nos voisins anglais.

Celle de notre commune, la nôtre, revit sur l'espace vert devant l'église.

Les évolutions techniques des télécommunications, l'outrage du temps et de l'oubli l'avaient mise en sommeil. Cette splendide cabine téléphonique très "british", offerte par nos amis anglais de Colden Common, s'offre à notre vue, plus belle que jamais !

Les agents techniques l'ont magnifiquement restaurée pour la placer dans son nouvel écrin. Si elle n'est plus le lieu des échanges téléphoniques, elle s'est recyclée en un lieu de culture avec ses livres, d'échange et probablement de rencontres avec ses 2 chaises et sa table qui invitent à "se poser".

Nos amis anglais du "Jumelage", que nous n'avons plus revus depuis 2019, seront certainement très heureux de la retrouver "en pleine forme" lors de leur prochaine venue en mai prochain, si le Covid ne fait plus la une.



## LE SOUVENIR

L'amicale des Anciens Combattants  
L'amicale des Anciens Combattants  
d'Afrique du Nord

Chaque année, la Municipalité et les anciens combattants, avec les porte-drapeaux, rendent hommage aux victimes et combattants morts pour la France.

Un dépôt de gerbes a lieu au « Carré des Soldats » et au « Monument aux morts ».

- le dernier dimanche d'avril : messe et journée nationale du souvenir des victimes de la Déportation.
- 8 mai : messe et commémoration de la victoire 1945
- 1er dimanche de septembre : messe et dépôt de gerbe à la mémoire de toutes les victimes de guerre en l'église de Saint Sulpice.
- 10 novembre : cérémonie au Champ Fleury à Bayeux
- 11 novembre : messe à St Vigor et commémoration de l'armistice 1918 avec la présence des enfants de l'école qui, dans le cadre du « Devoir de Mémoire », viennent avec les enseignants chanter et déposer une fleur devant le « Monument aux morts ».

### CONTACT

Marcel MARIE (Président) - 02 31 92 16 72



Lors de la cérémonie du 11 Novembre 2021, Monsieur Jacques MONNET a été distingué par la remise d'un diplôme pour ses 25 ans au service des Anciens Combattants.

# ASSV

Association Sportive  
de Saint-Vigor le Grand



L'Association Sportive de Saint-Vigor donne la possibilité aux débutants (à partir de 5 ans) jusqu'aux Seniors (35 ans voire plus) de pratiquer le football dans une ambiance conviviale et familiale.

Comme au Printemps 2020, l'année 2021 a été marquée par la crise sanitaire. Cette année de football a été officiellement déclarée « saison blanche » par la Fédération Française de Football ; il n'y a donc eu aucune compétition entre Janvier et Juillet.

Nous n'avons cependant pas coupé pour nos jeunes et proposé 2 séances hebdomadaires (les mercredis et samedis) afin de permettre à nos licenciés de se retrouver et continuer la pratique de leur sport favori, le tout en respectant un protocole très strict.

Nous avons même réussi à organiser un stage de football pendant les vacances de Printemps, stage qualifié de réussite totale aux dires des parents ravis que leurs enfants continuent de s'amuser et progresser.

**POUR TOUTE INFORMATION, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER**  
Anthony LAINE, responsable jeunes au 06 30 10 86 56

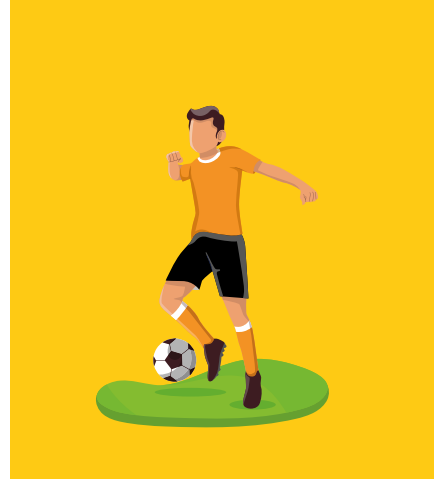
Depuis Août et la reprise de nos Seniors, les voyants sont au vert : nous avons même franchi la barre des 300 licenciés.

Nos 3 équipes Seniors, après la saison blanche, sont reparties au même niveau que Septembre 2020. Nos Seniors A ont parfaitement réussi leur début de saison en régional 3 tandis que nos Seniors B et C jouent leur maintien en Départementale 2 et 3.

Après plus de 10 années à la tête du pôle Seniors du club, Sébastien BELLEE a souhaité prendre du recul et est désormais remplacé par Olivier AGNES.

Toutes les catégories « jeunes et seniors » sont représentées au club et en récompense du travail accompli, le club s'est vu décerner par la Fédération le label « bronze » école de football féminin pour ses qualités d'accueil et d'encadrement de nos jeunes filles.

Il n'y a aucune détection au club : toutes et tous sont les bienvenus dans l'association.



**300**  
**LICENCIÉS**



*Depuis Août et la  
reprise de nos Seniors,  
les voyants sont au vert :  
nous avons franchi la  
barre des 300 licenciés.*







©Le Radeau

## LE RADEAU

Atelier d'art

**Des Cours d'arts plastiques pour tous les âges, tous les niveaux et tous les styles depuis 1993.**

Fondée en 1993, Le Radeau participe au dynamisme culturel et associatif de Saint-Vigor-le-Grand. Ses activités principales sont de donner des cours d'arts plastiques aux adultes et aux enfants, d'organiser des expositions et d'éditer des livres.

Depuis 4 ans, **Les éditions le Cercle et le Carré**, sous l'égide du Radeau ont édité 7 livres. Le dernier ouvrage est un roman de Balzac pour fêter le bicentenaire de son passage chez sa sœur à Bayeux. C'est d'ailleurs lors de ce séjour qu'il décide de devenir écrivain. Le livre édité par le Radeau est un véritable carnet de dessins réalisés par les artistes de l'association.

**Les cours d'arts plastiques** se déroulent, dans un atelier situé dans le stade Marcel Garnier, avec comme objectif la transmission de savoir-faire mais aussi et surtout de l'amour des arts.

### Infos pratiques

• **Cours Enfants** : le samedi de 10h à 11h15 ou 11h15 à 12h30 (au choix) / 195 € pour les cours de septembre à juin (matériel inclus) Les cours enfants sont basés sur la diversité des techniques (gouache, fusain, assemblage, collage, modelage, outils numériques...) et sur l'éveil artistique (travail à partir de grands peintres). Les enfants viennent au Radeau pour apprendre et s'amuser. Nous abordons les arts plastiques dans une ambiance ludique.

• **Cours Adultes « Loisirs et initiations »** : le jeudi de 19h à 21h / 215 € pour les cours de septembre à juin. Cours de pratique et d'histoire de l'art. L'objectif principal étant de progresser et d'apprendre dans un climat de convivialité et de plaisir la pratique des arts plastiques. Ainsi les techniques du dessin (crayon, fusain, pastel, sanguine ...) et picturales (peinture à l'huile, acrylique, effets de matières...) sont enseignées. Chaque élève a le choix entre suivre des sujets fournis par le professeur ou de mener des projets personnels...

• **Cours Adultes « Démarches artistiques »** : le lundi de 19h à 21h / 250 € pour les cours de septembre à juin. Ce cours s'adresse aux peintres plus expérimentés qui souhaitent approfondir leurs connaissances en histoire de l'art, s'engager dans une démarche artistique pleinement personnelle et participer à des projets artistiques (expositions, livres, estampes...) .



### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

David LEMARESQUIER

06 14 39 03 23

✉ lemaresquier@yahoo.fr



©Le Radeau

# LE TÉLÉTHON 2021

Donner au TELETHON, c'est mener un combat pour vaincre des maladies neuromusculaires, génétiques, rares et lourdement invalidantes en soutenant : les familles, les malades et la "Recherche". La "Recherche" avance, chaque année, avec de nouvelles thérapies géniques dont on pourrait être bénéficiaire à un moment de notre vie.

Chacun connaît l'appel au don par le 3637, relayé par la télévision. Ce n'est pas le seul moyen ! Peut-être faut-il faire plus, localement, pour récolter des fonds supplémentaires ?

C'est un défi que se donne chaque année, depuis 35 ans, la Coordination du Téléthon de St Vigor avec ses bénévoles. Nous l'avons encore relevé cette année avec une aide importante de la municipalité, avec la participation de l'école à travers les défis sportifs et la vente de petits objets, avec la participation de certaines associations et aussi la générosité de personnes qui offrent : dinde, écharpes, couvertures, patchwork et tableaux de peinture.

Nous y ajoutons le soutien des commerçants locaux : L'Épi du Bessin, La ferme de La Haizerie, les fleuristes Guillemet et Au Naturel d'Anne-Marie Chauvois, Carrefour, Intermarché, Bricomarché, Agri-Bessin, La Boucherie St Loup, le restaurant La Colombe,

le restaurant 49, le salon de coiffure Apparence, le Bistrot d'A Coté de Port-en-Bessin et le Garage Vally de Auresur-Mer.

Profitant de l'accalmie momentanée de la pandémie du Covid 19, la mobilisation de tous a permis de réaliser nos animations habituelles.

Au programme : les animations musicales, les repas et la marche du Téléthon.

Les Chorales de La Joie de Vivre, de St Loup, de Port-en-Bessin sont venues faire un récital à l'église de St Vigor le 28 novembre. A cette liste s'ajoute "La Portais Musicale" qui, ne pouvant venir, a fait un magnifique don.

Pour la première fois, en l'église de St Sulpice le 10 décembre, nous avons la chorale "Le Chœur au grand cœur" du Studio 36, situé au Centre Émeraude. Un grand et beau moment.

Nous avons également les élèves et artistes du Studio de Développement Artistique NTBH, avec Benoît Hetman, pour un premier concert live dans la nouvelle salle Odyssee.

Tous ces événements et soutiens ont fait que le cru 2021 du Téléthon de St Vigor a été un véritable succès.



Nous avons remis une somme de plus de 6.300,00€ auprès de l'AFM-TELETHON.

L'Équipe du Téléthon adresse un très grand merci :

- à la Municipalité et à toutes les personnes ou entités, énumérées ci-dessus ;
- à vous, qui êtes venus nous soutenir par vos commandes et votre présence ;
- à vous, qui avez déposé un don dans les urnes mises à disposition.

**Sans la mobilisation de tous, nous ne pourrions rien faire. Merci de votre générosité.**

Puisque nous sommes encore à la période des vœux, faisons le vœu de venir encore plus nombreux à nos animations et encourager nos choristes ou chanteurs.

L'Équipe du Téléthon.



*Le cru 2021 du Téléthon de St Vigor a été un véritable succès.*

**+ DE 6 300€**  
REMIS À L'AFM-TÉLÉTHON





## Les associations **SPORT**



**NOUVEAU**

### LA BOULE ST VIGORIENNE

Notre association l'Amicale Bouliste Saint Vigorienne à la joie de vous annoncer son affiliation comme club sportif ! Elle devient désormais La Boule Saint Vigorienne, son siège social est élu à la Mairie et son terrain est au 26, rue Saint Sulpice. Le Club a élu Président, Mr Cyril Gancel et entre autres comme vice-président l'ancien président de l'amicale Mr David Bellanger.

Il sera organisé en ce début d'année 2022 de nombreuses permanences et des organisations tout au long de l'année, ouvertes à tous, afin de faire découvrir notre sport de La Pétanque. Le club s'est doté de nombreux encadrants de qualité, notamment champions de France des clubs en 2021, diplômés d'état et fédéral, et en formera d'autres tout au long de l'année afin de vous proposer le meilleur accompagnement toutes catégories au sein de son école de pétanque et de son centre d'entraînement.

Nous sommes heureux de cette évolution et avons beaucoup de projets qui feront vivre la commune, ses habitants et ses entreprises.

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, contacter la secrétaire du Club,**  
Mme Erwana Gancel au 0780951480,  
par mail : [labsv.club@gmail.com](mailto:labsv.club@gmail.com) ou retrouvez-nous sur la page Facebook La Boule Saint Vigorienne.

### CAPOEIRA LAGOA AZUL SAINT VIGOR

La capoeira, originaire du Brésil, est à la fois un art martial, une danse et un sport pour tous.

Les cours pour ados et adultes ont lieu le mercredi de 18h45 à 21h30 à la salle des fêtes.

**CONTACT**

M. Laurent DUBROCA, dirigeant.  
✉ [laurent.dubroca@gmail.com](mailto:laurent.dubroca@gmail.com)



### ASSOCIATION SPORTIVE SAINT VIGOR

voir article page 37.



### ÉTOILE CYCLISTE ST VIGORIENNE

Le club de cyclisme de Saint Vigor le Grand compte 87 adhérents, de tous âges et tous niveaux. L'école de vélo est basée sur l'apprentissage complet du cyclisme. Par des jeux d'adresse, des exercices et des sorties sur routes sécurisées, on y apprend à maîtriser son vélo, rouler en groupe, gérer ses efforts, etc...

Encadré par des éducateurs diplômés et/ou formés, on y découvre tous les attraits de cette discipline (route, cyclo cross, piste, VTT).

Les atouts :

- des entraînements par groupes de niveaux
- le prêt de vélo pour ceux qui n'en ont pas
- le prêt gratuit de l'équipement vestimentaire

Les entraînements ont lieu tous les mercredis après-midi à 14h30 de février à novembre (parking du restaurant "les 3 pommes").

**CONTACT**

Jacky BULOT, 06 08 50 55 79

### WING TCHUN DO NORMANDIE



Le Wing Chun Do est un art martial chinois destiné au combat rapproché avec des techniques à mains nues et maniement d'armes. Variante du "Wing Chun", il mise sur la simplicité et l'économie de mouvements ainsi que sur le relâchement musculaire et la biomécanique.

Les cours ont lieu le mardi de 20h30 à 22h à la salle des fêtes.

**CONTACT**

Nicolas LOMBARDO, Président. 06 14 56 02 19

Plus de renseignements sur le site : [www.wingsun-normandie.fr](http://www.wingsun-normandie.fr).

# Les associations

## FORME ET BIEN-ÊTRE DU CORPS

### TOP FORM

Top-Form propose, aux les femmes pour se maintenir en forme, une activité sportive basée sur une gymnastique d'entretien.

Une coach diplômée dispense des cours basés sur des exercices simples, de type : renforcement musculaire, stretching, relaxation, Step, LIA ou low impact aerobic....

Il est possible de s'inscrire à tout moment et d'assister à plusieurs cours dans la semaine.

Ces séances ont lieu le lundi de 17h30 à 20h45 et le mercredi 17h30 à 19h30 à la salle des fêtes.

#### CONTACT

**Françoise MARIE, Présidente. 06 63 56 96 18.**  
✉ [topformstvigor@gmail.com](mailto:topformstvigor@gmail.com)

### PRÂNAYOGA

Le prana-yoga est une discipline corporelle et spirituelle qui a pour objectif de libérer l'esprit des contraintes du corps par la maîtrise du souffle, du mouvement, et du rythme.

Quel que soit son niveau, chacun peut ressentir un bien être intérieur grâce à des exercices de respiration, de relaxation ou d'initiation à la méditation.

Les cours sont dispensés chaque jeudi matin de 10h à 11h30 à la salle des fêtes de Saint-Vigor le Grand.

#### CONTACT

**Chantal HALLARD, Présidente. 02 31 92 90 08.**

### ADAPT GYM ST VIGORIENNE

L'association propose des exercices d'entretien corporel et un suivi de sa condition physique selon ses capacités.

Pour garder sa forme, des balades de 3 à 5 kms sont proposées dans la région ainsi que la pratique du "longe-côte" à la base nautique de Colleville sur mer.

Sabine PAWUTIAK, éducatrice diplômée anime deux cours qui ont lieu le mardi après-midi à la salle des fêtes (sauf vacances scolaires) de 13h30 à 15h et 15h à 16h30.

#### CONTACT

**Bernard POULAIN. 02 31 92 67 73**

### MILLE ET UNE DANSES

Les activités pour cette saison 2021 / 2022 : Modern'Danse enfants et ados, danses orientales, tribal fusion, world jazz, danse africaine, djembé.

Cette année encore, nous réaliserons notre gala en fin de saison (date non déterminée à ce jour) et notre vide greniers au parc urbain Saint-Vigor le dimanche 12 juin.

#### CONTACT

**Karine LE MOING, Présidente. 06 74 68 56 53.**  
Découvrez la diversité des activités, les tarifs et les lieux de pratique sur [www.1001-dances.fr](http://www.1001-dances.fr)



### LA VOIE DU MOUVEMENT

Le TAI CHI CHUAN est un art martial interne de style yang traditionnel.

Il se caractérise par diverses techniques gestuelles et énergétiques propres à la médecine traditionnelle chinoise. Priorité à la douceur, les mouvements sont effectués très lentement. La fluidité et la continuité des gestes ont un effet calmant sur l'esprit, les fonctions nerveuses, circulatoires et respiratoires.

#### CONTACT

**Alain KOPANICKI, Président. 02 31 92 84 51 ou 06 88 45 17 97.**  
[www.taichi-bayeux-voiedumouvement-stvigor.fr/](http://www.taichi-bayeux-voiedumouvement-stvigor.fr/)  
✉ [lavoie.dumouvement@laposte.net](mailto:lavoie.dumouvement@laposte.net)



## Les associations **AIDE ET SOLIDARITÉ**

### LE CLUB DES AÎNÉS

Le Club des Aînés propose, tous les jeudis après-midi à la Salle des Fêtes, des jeux de société et de petites balades pour les personnes qui le souhaitent.

Périodiquement des "sorties restaurant" sont programmées.

En mai ou juin, une sortie touristique et culturelle, sur une journée, est organisée dans un rayon de 200 à 300km.

Cette sortie s'adresse à toute personne intéressée, adhérente ou non.

#### CONTACT

Nelly RAFFIN, Présidente. 02.31.92.05.08.

### ALCOOL ASSISTANCE

Reconnue d'utilité publique depuis 1966, "Alcool Assistance" a pour objet la prévention et le traitement de l'alcoolisme. Il s'agit d'un groupe d'entraide et d'écoute discrète avec des personnes qui partagent toutes le même problème.

Permanence au "chalet" de St Vigor le 2ème mardi du mois de 17h00 à 18h30.

Permanence également à Bayeux, 8 place Gauquelin-Despallières : les lundis à 18h00 et le 3ème vendredi de chaque mois à 19h30.

#### CONTACT

Gilles MOREAU, Président. 06 21 21 34 28.

## Les associations **CULTURE ET LOISIRS**

### LE RADEAU

voir article page 38.

### LES SÉLECTIONNEURS D'ANIMAUX DE BASSE-COUR

L'association a pour objectif de développer la connaissance et la sauvegarde des races d'animaux de basse-cour.

Chaque année, elle organise une exposition nationale en avril. Elle aura lieu les 23 & 24 avril 2022, à la "Salle Tessel" de Luc sur mer.

#### CONTACT

Alain PARENTI, président. 02 31 80 21 69.

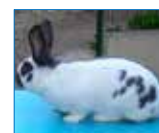
✉ alain.parenti1@orange.fr

## EXPOSITION NATIONALE

D'ANIMAUX DE BASSE-COUR  
LUC SUR MER

SAMEDI 23 AVRIL ET DIMANCHE 24 AVRIL 2022

ORGANISÉE PAR LES SÉLECTIONNEURS D'ANIMAUX DE BASSE-COUR  
SAINT VIGOR LE GRAND ET ENVIRONS



**SALLE TESSEL**  
**à LUC SUR MER**

Exposition dotée du Prix  
du Président de la République

## THÉÂTRE DE LIENS

L'association propose à tous les publics de découvrir et approfondir la pratique du théâtre **amateur créatif et de qualité**. Convaincu que tout le monde peut faire du théâtre et que l'on peut en faire partout, le Théâtre de Liens promeut **la pratique du théâtre et la création collective comme vecteurs de LIENS** multiples et précieux...

Tous les jeudis à L'Odyssee à partir de 17h30.

### CONTACT

Laurence Longuet. 06 80 53 92 70.

[www.theatre-de-liens.wix.com/site](http://www.theatre-de-liens.wix.com/site)

✉ [theatre-de-liens@orange.fr](mailto:theatre-de-liens@orange.fr)

facebook : <https://www.facebook.com/theatredeliens/>



## NTBH PRODUCTION

Promotion du chant, de la musique et découverte de talents.

Organisation de concerts et concours-spectacle en public où les musiciens chanteurs amateurs de tous âges peuvent participer.

Renseignements auprès du "Studio de Développement Artistique Benoît Hetman" à l'Orphéon de Bayeux.

### CONTACT

Benoit HETMAN, président. 06 11 41 59 90.

✉ [benoïthetman@gmail.com](mailto:benoïthetman@gmail.com)



Pour plus de renseignements sur les associations  
consulter le site internet de la mairie : [www.saintvigorlegrand.fr](http://www.saintvigorlegrand.fr)



# ADMINISTRATIVES

|              | POUR OBTENIR  | Où s'adresser ?   | Conditions<br>Pièces à fournir  | Coût  | Observations   |
|--------------|---|---|---|---|--|
| ÉTAT - CIVIL | <b>Certificat de vie</b>                                  | Mairie du domicile  | Livret de famille ou extrait d'acte de naissance récent   | Gratuit   | Permet au retraité vivant en France d'attester de son existence auprès d'une caisse de retraite étrangère.                                       |
|              | <b>Extrait de décès, mariage ou naissance</b>             | Mairie du lieu de l'événement   | Noms, prénoms, date de l'événement  |   | Par correspondance : fournir une enveloppe timbrée.<br><b>www.acte-etat-civil.fr</b>   |
|              | <b>Mariage</b>  | Mairie du domicile ou de résidence  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Acte de naissance</li> <li>Attestation de domicile</li> <li>Dossier à remplir en mairie</li> </ul>   |   | La publication de mariage doit être affichée à la porte de la mairie pendant 10 jours.   |
|              | <b>PACS</b>   | Mairie de résidence commune des futurs partenaires  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Déclaration conjointe d'un PACS (cerfa n°15725*02)</li> <li>Convention de PACS</li> <li>Pièces d'identité en cours de validité</li> <li>Acte de naissance</li> </ul> |   | Prendre rendez-vous au préalable   |
|              | <b>Tout acte d'état civil</b><br>(Né, marié à l'étranger) | Service Central de l'État Civil<br>44941 Nantes Cedex 9   | Nom, prénom, date et lieu de naissance, filiation   |   | <b>www.diplomatie.gouv.fr</b>  |
| IDENTITÉ     | <b>Carte d'identité</b>                                   | Mairies équipées de stations de recueil<br>(Bayeux, Tilly sur Seules, Trévières, Balleroy entre autres) | Prise de rendez-vous nécessaire   | Gratuit<br>(25€ en cas de perte ou vol)   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Mineurs : validité 10 ans</li> <li>Majeurs : validité 15 ans</li> </ul>                                   |
|              | <b>Passeport</b>  |   |   | Timbre fiscal <ul style="list-style-type: none"> <li>Majeurs 86€</li> <li>Mineurs : 42€ (+15 ans) / 17€ (- 15 ans)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Majeurs : validité 10 ans</li> <li>Mineurs : validité 5 ans</li> </ul>                                    |
|              | <b>Permis de chasser</b>                                  | Fédération départementale des Chasseurs<br>41 rue des Compagnons<br>14000 Caen                          | Renseignements auprès de la fédération  | Droit d'inscription + redevance   | Un examen a lieu chaque année<br>Age au jour d'examen : 15 ans révolus.<br><b>www.fdc14.com</b>  |
|              | <b>Attestation de recensement</b>                         | Mairie du domicile  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Livret de famille</li> <li>Carte d'identité du jeune concerné</li> <li>Justificatif de domicile récent</li> </ul>  | Gratuit   | Les Français, filles et garçons, âgés de 16 ans doivent se faire recenser au cours du mois de leur anniversaire ou dans les trois mois suivants. |
|              | <b>Carte d'électeur</b>                                   | Mairie du domicile  | Être français, majeur, jouir de ses droits civiques et politiques.<br>Livret de famille, carte nationale d'identité, justification de domicile, preuve de contribuable.                                     | Gratuit   | Toute inscription est subordonnée à une demande de l'intéressé. Les demandes sont recevables toute l'année.                                      |
|              | <b>Extrait n°3 casier judiciaire</b>                      | Casier Judiciaire National<br>44079 Nantes Cedex  | Nom, prénom, date et lieu de naissance, filiation   | Gratuit   | Remplace dans certains cas le certificat de bonne vie et mœurs.<br><b>www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3</b>   |

# RÉPERTOIRE

## numérique

### BESOIN DE...

#### Evaluer sa retraite

Évaluez votre future pension sur ce site qui regroupe les organismes de retraite obligatoires (de base et complémentaires).

Le relevé détaillé permet de vérifier que toutes les informations relatives à la carrière sont bien prises en compte.

▶ [info-retraite.fr](http://info-retraite.fr)

#### Estimer ses aides sociales

Pas moins de 29 aides sociales (allocations familiales, logement, RSA...) sont recensées sur le simulateur mis en place pour les pouvoirs publics. Quelques minutes suffisent à vérifier si on y a droit, et pour quels montants.

▶ [mes-aides.gouv.fr](http://mes-aides.gouv.fr)

#### Ajuster ses mensualités d'Impôts

Si votre taux de prélèvement à la source vous semble erroné, vous pouvez le modifier en ligne. Sans condition si la modification est à la hausse, d'au moins 10% ou de 200€ par an si elle est à la baisse.

▶ [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

#### Envoyer un courrier recommandé

Télécharger votre courrier ou rédigez-le directement en ligne, si nécessaire à l'aide d'une lettre type. Vous pouvez aussi scanner les documents à joindre. Une fois imprimé par la Poste, votre courrier peut être distribué de façon classique.

Si le destinataire possède une identité numérique (IDN) validée par la Poste, vous pouvez lui adresser par mail.

▶ [laposte.fr](http://laposte.fr)

#### Ouvrir son dossier médical partagé

Rassembler dans un carnet de santé numérique toutes ses données médicales (groupe sanguin, vaccinations, traitements en cours, hospitalisations, résultat d'examens...).

Voilà la fonction du dossier médical partagé (DMP) utile notamment en cas d'urgence. A savoir, seul le patient choisit de donner ou pas accès à son dossier.

▶ [dmp.fr](http://dmp.fr)



#### Contacter la Sécurité Sociale

Surveiller ses remboursements, archiver ses attestations, contacter un conseiller, voire prendre un rendez-vous...

Ouvrir un compte personnel sur le site de l'assurance maladie ne prend que quelques minutes et permet d'effectuer de nombreuses démarches.

A savoir une fois le compte numérique ouvert, la sécurité sociale ne vous enverra plus de courrier papier.

▶ [ameli.fr](http://ameli.fr)

#### S'identifier une fois pour toutes

S'identifier sur le site d'un service public, puis passer d'un portail à un autre sans avoir besoin de se reconnecter, c'est ce que permet FranceConnect, système d'authentification qui vous permet d'être reconnu par l'ensemble des services publics en ligne.

▶ [franceconnect.gouv.fr](http://franceconnect.gouv.fr)

#### Un acte d'état civil

Les conditions d'obtention d'un acte d'Etat Civil en ligne varient selon les documents souhaités (acte de naissance, mariage, décès...) mais aussi selon l'auteur de la demande. Certaines communes disposent de formulaires de demande spécifiques. La démarche est toujours gratuite sur ce site officiel donc fuyez les sites payants.

▶ [service-public.fr](http://service-public.fr)

#### Un passeport ou une carte d'identité

Remplir en ligne le formulaire pour un passeport (après avoir acheté un timbre fiscal dématérialisé sur [Timbres.impots.gouv.fr](http://Timbres.impots.gouv.fr)) ou une carte d'identité.

Prendre rendez-vous en mairie pour présenter les pièces justificatives. Le numéro remis lors du dépôt de dossier en mairie vous permettra de suivre son avancement sur internet

▶ [passeport.ants.gouv.fr](http://passeport.ants.gouv.fr)

#### Une carte grise

Procédure obligatoire pour obtenir un certificat d'immatriculation. Scannez les pièces nécessaires (justificatif de domicile, carte grise barrée par l'ancien propriétaire...)

Renseignez les informations demandées et payez en ligne. Vous recevrez votre carte grise par courrier, en principe dans les 7 jours.

▶ [demarches.interieur.gouv.fr](http://demarches.interieur.gouv.fr)



# DÉCLIC

## numérique

**Vous n'êtes pas à l'aise avec les outils numériques ? Vous souhaitez prendre confiance, progresser dans votre usage au quotidien ou simplement utiliser du matériel informatique ? Bayeux Intercom vous propose gratuitement, avec l'aide de ses partenaires, des solutions pour répondre à l'essentiel de vos besoins.**

### ■ Des ateliers gratuits adaptés aux différents niveaux

Pour apprendre à se servir d'un ordinateur, télécharger des photos ou des vidéos de votre appareil pour les stocker sur un ordinateur, créer un compte sur les sites de services publics ou autres, télécharger une application sur votre tablette ou votre smartphone, mettre en page un CV, faire des achats en ligne, utiliser des logiciels d'appel audio et vidéo de type Skype ou WhatsApp, protéger vos données personnelles...

**CONTACT :** Espace Public Numérique 02 31 92 11 08.



### ■ Des fiches pratiques et matériel informatique à la médiathèque Les 7 lieux

Vous pourrez progresser ou être guidé(e) dans vos démarches en ligne en consultant les fiches pratiques à disposition, accéder librement à du matériel informatique, vous connecter à internet, scanner et imprimer des documents.

### ■ Un accompagnement individuel par les partenaires pour les démarches administratives

Vous avez besoin d'aide dans toutes vos démarches administratives en ligne. Les partenaires opérationnels du dispositif Déclik Numérique prennent le relais en termes d'accompagnement spécifique, propre à leurs compétences métier.

CAF Bayeux 08 10 25 14 10 / CPAM Bayeux 08 10 25 14 10 / CARSAT Hérouville 39 60 / MSA Bayeux 02 31 25 39 39 / Pôle emploi Bayeux 09 72 72 39 49 / Mission locale Bayeux 02 31 92 60 55 / CCAS Mairie St Vigor 02 31 92 10 23

**Dispositif inscrit dans une démarche départementale dans le cadre du réseau calvadosien d'inclusion numérique.**

Source : Bayeux Intercom

**ma JDC.fr**  
Journée Défense et Citoyenneté

**L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !**

ANIMATEUR    ENCADRANT    MAIRIE    PARTENAIRE

J'ai entre 16 et 25 ans    Je m'inscris en quelques clics    Je m'informe de A à Z

**RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR**

MINISTÈRE DES ARMÉES  
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

**PARCOURS DE CITOYENNETÉ**

**3 étapes obligatoires**

- 1**  
L'enseignement de défense (classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>)
- 2**  
Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))
- 3**  
La Journée Défense et Citoyenneté ([www.majdc.fr](http://www.majdc.fr))

**La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !**

**Ce parcours est obligatoire pour passer :**

- vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

MINISTÈRE DES ARMÉES  
SGA - Secrétariat général pour l'administration

# CONCESSION FUNÉRAIRE

## *dans les cimetières communaux*

La commune possède 3 cimetières : le cimetière de l'Est rebaptisé « Cimetière du Souvenir », le cimetière du Bourg et le cimetière St Sulpice.

### RENSEIGNEMENTS :

à la Mairie

| TARIFS         | Concession Terrain | Concession Cavurne <sup>(1)</sup> |
|----------------|--------------------|-----------------------------------|
| Trentenaire    | 180 €              | 420 €                             |
| Cinquantenaire | 350 €              | 525 €                             |
| Perpétuelle    | 490 €              | 750 €                             |

<sup>(1)</sup> comprend l'emplacement, la cavurne et la plaque de granit.  
La gravure de la plaque est à la charge du titulaire de la concession.



# LOCATION

## *de la Salle des Fêtes*

Les réservations s'effectuent en mairie. Un chèque de caution de 250,00 € ainsi qu'une attestation d'assurance « Responsabilité civile » seront demandés pour toute location.

### Associations communales :

62,00 € à partir de la 2<sup>ème</sup> location

| TARIFS                  | Week-End* | 1 jour en cours de semaine |
|-------------------------|-----------|----------------------------|
| Personnes de la Commune | 160 €     | 124 €                      |
| Personnes Extérieures   | 390 €     | 195 €                      |

\* (du vendredi 17h30 au lundi 08h00)



### Location de vaisselle

Si vous désirez louer de la vaisselle pour votre manifestation dans la salle des Fêtes de St Vigor, nous vous demandons de prévenir une quinzaine de jours à l'avance.

Contact : Mme HOGUEL 06 79 88 37 09



# ÉLECTIONS

## Inscriptions & déroulement

**Vous êtes âgé d'au moins 18 ans, de nationalité française et jouissez de vos droits civils et politiques ; vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année.**

Toutefois, pour voter lors d'une année d'élection, il faut demander à être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

Mais les personnes déménageant pour des raisons particulières après cette date, ont la possibilité de s'inscrire jusqu'au 10e jour précédant le 1er tour de scrutin. Il s'agit des personnes déménageant pour une des raisons suivantes :

- Suite à un départ en retraite (agent public).
- Pour des raisons professionnelles.

### POUR VOUS INSCRIRE, 3 SOLUTIONS :

#### ■ sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

(rubrique particuliers/services en ligne et formulaires). Accessible avec un compte [service-public.fr](http://service-public.fr) ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.

#### ■ par correspondance

en envoyant à la mairie la photocopie de votre pièce d'identité, votre justificatif de domicile ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété.

#### ■ en mairie

muni de votre pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du formulaire de demande d'inscription complété.

Le formulaire de demande d'inscription n°12669\*02 est disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Les citoyens de l'Union Européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales pour participer aux élections municipales et européennes dans les mêmes conditions que les électeurs français.

## Elections 2022

### Dates à retenir



**1er tour : 10 avril 2022**  
**2d tour : 24 avril 2022**



**1er tour : 12 juin 2022**  
**2d tour : 19 juin 2022**



## Les étapes de l'opération de vote

**1** L'électeur présente sa pièce d'identité



**2** L'électeur prend une enveloppe et les bulletins de vote à disposition



**3** L'électeur se rend à l'isoloir (PASSAGE OBLIGATOIRE)



**4** L'électeur se présente à l'urne et dépose son enveloppe après contrôle de son identité



**5** L'électeur signe la liste d'émargement



**6** Sa carte d'électeur et sa pièce d'identité lui sont rendues



**Pour rappel, la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire pour la participation au vote.**

Les documents acceptés sont :

- la carte nationale d'identité
- le passeport
- la carte vitale avec photographie
- le permis de conduire sécurisé au format « Union Européenne » (1)

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans.

**Nous vous rappelons que pour la validité de votre vote, le passage par l'isoloir est obligatoire.**

(1) Et aussi : la carte d'identité de parlementaire avec photographie (délivrée par le président d'une assemblée parlementaire), la carte d'identité d'élu local avec photographie (délivrée par le représentant de l'État), la carte de combattant avec photographie (délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre), la carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie, la carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie, la carte d'identité ou carte de circulation avec photographie (délivrée par les autorités militaires), le permis de chasser avec photographie (délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage), le récépissé valant justification de l'identité (délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire en application de l'art. L.224-1 du code de la sécurité intérieure).



# L'État Civil 2021



## Ils sont nés en 2021...

DALLET Swan, 1er Août  
BEDEL PENELET Kaly, 17 Décembre  
DARCEL Sarah, 6 janvier  
NORIS Elio, 9 Février  
LEGOUPIL Nolan, 17 Mars  
BRUN Valentina, 19 Mars  
SENARD Camille, 23 Mars  
DE ROBILLARD DE BEAUREPAIRE Eugène, 11 Avril  
QUÉGUINER Louise, 30 Avril  
GUITTONNEAU JUSSIAUME Marin, 14 Mai  
PRZYBYL Gustave, 18 Mai  
FEUGÈRES Rafaël, 19 Mai  
LECLERC Chloé, 17 Août  
MARIE Faustine, 9 Septembre  
UHEL Naëlle, 30 Octobre  
RINGSDORFF Loïcia, 10 Décembre



## Ils nous ont quitté...

BOUGARD Roger, 9 janvier  
COLLEVILLE née BARTHÉLEMY Jeanine, 12 janvier  
FRANCOISE née LEBEL Andrée, 12 janvier  
LELUYAUX Maurice, 11 janvier  
MOREAU née BETHMONT Lucienne, 11 janvier  
LE BOURGEOIS Jules, 15 Janvier  
BROGGI Pascal, 26 Janvier  
DALIGNY Denis, 28 Janvier  
DUDOUE Bernard, 30 Janvier  
LE BLOND Jean-Pierre, 16 Février  
LAPLACE épouse RENARD Marie-Claude, 21 Février  
PERRIN Xavier, 28 Février  
DESHAYES Roland, 5 Mars  
BREARD veuve DUPONT Denise, 14 Mars  
LENOIR Patrick, 17 Mars  
DURET veuve FLOCH Evelynne, 25 Mars  
LÉGIONNET veuve GORON Brigitte, 27 Mars  
RENAULT Claude, 13 Avril  
DUTERQUE épouse LEROY Françoise, 15 Avril  
RUFINO veuve IGREJA Marie, 3 Mai  
PRONOST veuve COUM Jeannie, 5 Mai  
FRICAN veuve MARIE Raymonde, 10 Mai  
MONTEL veuve HABERT Léone, 28 Mai  
HÉBERT Renée, 4 Juin  
BOURSE veuve MARIE Simone, 9 Juin  
AMELINE veuve BERTHELOT Jeanine, 15 Juin  
BILLETTE veuve LAÏNÉ Geneviève, 21 Juin  
DUMONT veuve MARTIN Yolande, 26 Juin  
FRANÇOIS veuve TANGUY Charlotte, 28 Juin

LEMERAY veuve FURON Charlotte, 1er Juillet  
BRIENS André, 7 Juillet  
HAMEURY Marcel, 9 Juillet  
PAILLOUX veuve BÉZIERS Marie, 18 Juillet  
DURAND veuve ALLEMAND Paulette, 26 Juillet  
GALBADON veuve AINÉE Jeanne, 2 Août  
CHIRON veuve CAZEAUX Reine, 7 Août  
GUILBERT veuve VARIN Etienne, 18 Août  
SÉNÉZET veuve MARIE Colette, 26 Août  
LÉPÉE veuve MARTIN Solange, 28 Août  
MANCHON Benoît, 4 Septembre  
LEROY veuve ROSSEELS Monique, 7 Sept.  
DEMAINE Louise, 8 Septembre  
BOUTRAIS Emmanuel, 19 Septembre  
DENOLLE veuve THIEURMEL Madeleine, 19 Septembre  
BERNARD Gérard, 24 Septembre  
HERRERO veuve GESLIN Araceli, 24 Sept.  
SAINGÉRY veuve PAGNIER Odette, 9 Oct.  
DUCHEMIN veuve LANGLOIS Charlotte, 20 Octobre  
CAPELLIER veuve MARTIN Liliane, 21 Oct.  
DESDOUETS Philippe, 28 Octobre  
MAHEUX veuve VINGTROIS Marie, 31 Oct.  
ROUSSEAU veuve GRIFFON Jeannie, 5 Novembre  
CHALMEL Maurice, 11 Novembre  
CASTEL Pierre, 9 Décembre  
SAULNIER Michel, 23 Décembre  
MOTTRON veuve DOBERT Maud, 27 Décembre



## Ils se sont dit «oui»...

BALLIÈRE Franck et MONTAGNE Delphine, le 15 Mai  
CHOLET Sébastien et ELIE Murielle, le 6 Mars  
CINTRACT Jean-Philippe et BEAUDEQUIN Martine, le 26 Juin  
COULMAIN Nicolas et PLAGÈS Marie, le 22 Mai  
GAONACH Johann et LOPEZ Lauriane, le 17 Juillet  
LE JEMBLE Yannick et BÉNARD Florence, le 21 Août  
POBANZ Raphaël et ROBERT Dany, le 10 Avril  
RENARD Benjamin et LALOË Ophélie, le 26 Juin

# RÉPERTOIRE

## des associations



### ANIMATIONS COMMUNALES

#### Club des Aïnés

Nelly RAFFIN, présidente.

**CONTACT** : Mairie, 9 rue de la Mairie  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
02 31 92 05 08

#### Comité des Fêtes

Jacky BULOT, président.

**CONTACT** : Mairie, 9 rue de la Mairie  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
02 31 92 87 64 / 06 08 50 55 79

#### Comité de Jumelage Colden Common/St Vigor le Grand

Janine VAN ELSÛE, présidente.

**CONTACT** : Mairie, 9 rue de la Mairie  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
02 31 92 88 31

#### Le Souvenir - Amicale d'Anciens Combattants

Marcel MARIE, président.

**CONTACT** : Mairie, 9 rue de la Mairie  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
02 31 92 16 72

### AIDE & SOLIDARITÉ

#### Alcool Assistance

Gilles MOREAU, président.

**CONTACT** : 11 impasse Prud'homme  
14400 Bayeux  
06 21 21 34 28 / 07 62 54 39 48

#### Bessin Bien-Être

**CONTACT** : 33 rue Saint-Exupère

14400 Bayeux  
06 01 98 39 84  
✉ enrbesin@gmail.com

#### Le P'tit Plus

**CONTACT** : ZA St Exupère  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
06 88 84 40 85

#### Les Déraillleurs

Marc LE ROCHAIS, responsable d'antenne.

**CONTACT** : 14400 Bayeux  
✉ Patrick.chalmel@sfr.fr

#### Téléthon

Michel RAFFIN, coordinateur.

**CONTACT** : Mairie, 9 rue de la Mairie  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
02 31 92 05 08  
✉ michel.raffin@orange.fr

### CULTURE & LOISIRS

#### Le Radeau

David LEMARESQUIER, président

**CONTACT** : Stade Marcel Garnier  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
06 14 39 03 23  
✉ lemaresquier@yahoo.fr

#### Les Sélectionneurs d'Animaux de Basse-Cour

Alain PARENTI, président.

**CONTACT** : Mairie, 9 rue de la Mairie  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
02 31 80 21 69

#### NTBH Production

Benoit HETMAN

**CONTACT** : 23 place St Patrice  
14400 Bayeux  
06 11 41 59 90 / 02 31 92 67 73  
www.ntbh.fr

#### Théâtre de Liens

Laurence LONGUET,  
Coordinatrice artistique et culturelle.

**CONTACT** : 06 80 53 92 70

### SPORT

#### A.S.S.V. (FOOTBALL)

Jean-Claude SANCHEZ, président.

**CONTACT** : Stade Marcel Garnier  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
06 99 82 29 74 ou 06 30 10 86 56  
✉ 530667@lfnfoot.com  
www.saint-vigor.footeo.com

#### Etoile Cycliste St-Vigorie

Jacky BULOT.

**CONTACT** : 27 rue Saint Sulpice  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
02 31 92 87 64 / 06 08 50 55 79  
✉ jacky.bulot@wanadoo.fr

#### La Boule St Vigorie

Erwana Gancel, Secrétaire.  
07 80 95 14 80  
✉ labvs.club@gmail.com

### FORME & BIEN-ÊTRE

#### Adapt Gym St Vigorie

Bernard POULAIN, président.

**CONTACT** : Mairie, 9 rue de la Mairie  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
02 31 92 67 73

#### Capoeira Lagoa Azul St Vigor

Nicolas FANZINI, président.

**CONTACT** : 21 ter clos Saint-Martin  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
06 32 88 62 19 / 06 26 68 67 46

#### La Voie du Mouvement

Alain KOPANICKI, président.

**CONTACT** : 31 rue Jules Verne  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
06 88 45 17 97 / 02 31 92 84.51

#### Mille et Une Danses

Karine LEMOING, présidente.

**CONTACT** : 20 rue Saint-Malo  
14400 Bayeux  
06 74 68 56 53

#### Prānayoga

Chantal HALLARD, présidente.

**CONTACT** : Chemin de Pouligny  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
02 31 92 90 08 / 02 31 39 60 71

#### Top Form'

Françoise MARIE, présidente.

**CONTACT** : Mairie, 9 rue de la Mairie  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
02 31 21 51 64 / 06 63 56 96 18  
✉ mariefrancoise2307@neuf.fr

#### O.DI.CAN.CAR

Chantal LENOIR, présidente.

**CONTACT** : Mairie 37, place Edmond Paillaud  
14480 Creully sur Seulles  
06 62 59 52 70  
✉ jeanpierre\_lenoir@bbox.fr

### ÉDUCATION/JEUNESSE

#### Amicale des Parents d'Élèves

Amélia BERTHAUME, présidente.

**CONTACT** : Écoles primaire et maternelle,  
13 rue de Courseulles  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
✉ apesaintvigor@gmail.com

#### Micro-Crèches Les Gribouilles & Coline

François ANDRÉ, président.

**CONTACT** : 6 rue de l'église  
14400 Saint-Vigor-le-Grand  
02 14 08 03 37  
✉ mclesgribouilles@gmail.com  
www.creche-lesgribouilles.fr





# NUMÉROS

## Urgences & Services

### URGENCES

|   |                |
|---|----------------|
| <b>SAMU</b>                             | <b>15</b>      |
| <b>POMPIERS</b><br>ou 02 31 51 17 70    | <b>18</b>      |
| <b>GENDARMERIE</b><br>ou 02 31 51 12 20 | <b>17</b>      |
| <b>HÔPITAL</b>                          | 02 31 51 51 51 |
| <b>ENEDIS</b><br>dépannage              | 09 72 67 50 14 |
| <b>GRDF</b><br>dépannage                | 0 800 47 33 33 |

### SOCIAL

|  |
|--|
| <b>Assistante sociale</b><br>02 31 51 38 15                                |
| <b>Centre de loisirs</b><br>02 31 92 10 23                                 |
| <b>Dispositif Médico-Educatif</b><br>02 31 92 40 20                        |
| <b>Epicerie solidaire «Le P'tit Plus»</b><br>06 88 84 40 85                |
| <b>Maison de retraite<br/>«Les Hauts de l'Aure»</b><br>02 31 51 93 78      |
| <b>Maison de retraite<br/>«Notre-Dame de la Charité»</b><br>02 31 92 01 49 |
| <b>Micro-crèche<br/>«Les Gribouilles &amp; Coline»</b><br>02 14 08 03 37   |
| <b>OSYS (Lutte contre les violences conjugales)</b><br>06 88 84 40 85      |
| <b>Taxi Saint-Vigor-le-Grand</b><br>06 69 39 01 04                         |

### ADMINISTRATION ET SERVICES PUBLICS

|  |  |
|--|--|
| <b>Bayeux Intercom</b><br>02 31 51 63 00   | <b>Pôle Emploi</b><br>Candidat 3949 / Employeur 3995 |
| <b>Collectéa</b> (collecte déchets ménagers)<br>02 31 92 54 93                   | <b>Préfecture Caen</b><br>02 31 30 64 00             |
| <b>Conseil départemental</b><br>02 31 51 14 14                                   | <b>Sous-Préfecture Bayeux</b><br>02 31 51 40 50      |
| <b>Direction Départementale<br/>du Territoire et de la Mer</b><br>02 31 51 17 20 | <b>Stade municipal</b><br>02 31 51 93 91             |
| <b>Ecole de St Vigor</b><br>02 31 92 33 26                                       | <b>Seroc</b> (déchetterie)<br>02 31 51 69 60         |
| <b>Centre des Finances</b><br>02 31 51 44 40                                     | <b>Espace Public Numérique</b><br>02 31 92 11 08     |
| <b>Mission Locale du Bessin au Virois</b><br>02 31 32 60 55                      | <b>Médiathèque les 7 lieux</b><br>02 31 51 20 20     |
| <b>Paroisse Notre-Dame du Bessin</b><br>02 31 92 01 85                           |  |

### SANTÉ

|   |  |
|---|--|
| <b>Médecins</b>   | <b>Orthoptiste</b>                           |
| <b>Docteur FERRON</b> 02 31 92 71 06                                  | <b>LEPELTIER Marie</b> 02 31 22 76 14        |
| <b>Docteur SALELLES</b> 02 31 92 54 93                                | <b>Ostéopathes kinésithérapeutes</b>         |
| <b>Docteur WAYMEL</b> 02 31 51 77 00                                  | <b>BLIN Delphine</b> 02 31 92 16 27          |
| <b>Harmonisation énergétique<br/>Mémoires cellulaires</b>             | <b>DAL PONT Marco</b> 02 31 21 13 75         |
| <b>TARAUD Valérie</b> 06 72 18 52 47                                  | <b>Médecine traditionnelle chinoise</b>      |
| <b>Infirmiers</b>   | <b>DE CRIGNIS Anne</b> 06 70 42 42 00        |
| <b>GOULET Flora</b> 02 31 92 10 09                                    | <b>Pharmacie</b>                             |
| <b>VAN DEN<br/>BUSSCHE F.</b> 06 83 13 14 78                          | <b>LIZER Dominique</b> 02 31 92 92 68        |
| <b>Kinésithérapeutes</b>  | <b>Sophrologues</b>                          |
| <b>BOULLOT Thomas et Julie<br/>MAILLARD Laurent</b><br>02 31 21 30 27 | <b>BEHUE Corinne</b> 06 89 91 60 08          |
| <b>LECLERE Romain</b> 06 60 02 76 78                                  | <b>GIDON Mathilde</b> 06 09 14 34 10         |
| <b>Kinésiologue</b>   | <b>Réflexologues</b>                         |
| <b>COSTA Patricia</b> 06 73 50 35 56                                  | <b>HELIE Karen</b> 06 26 25 77 77            |
|   | <b>SABINE-AUDOUX Sandrine</b> 06 52 95 74 23 |